

# REVUE DE PRESSE

5 février 2020

**JOURNAUX** **PRESSE** **Radio** **information**  
*MÉDIAS* **télé** **Médias**  
**sociaux**

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,  
la FCSQ détient une licence autorisant une  
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération  
des commissions  
scolaires  
du Québec

PRODUIT PAR

**influence**

Projet de loi 40

## « Alors que dans certains pays ils se battent pour la démocratie, nous, on l'a, et on va la faire taire. » - Francine St-Denis



Par Jessica Brisson, Journaliste



Photo: Néomédia

**Alors que le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, menace d'imposer un bâillon pour faire adopter son projet de loi 40, la présidente de la Commission scolaire des Trois-Lacs, madame Francine St-Denis monte aux barricades.**

*« Enlever un palier de démocratie par un bâillon c'est inadmissible, inacceptable », souligne la présidente en entrevue avec Néomédia. Rappelons qu'en octobre dernier, le ministre Roberge a déposé son projet de loi visant l'abolition des élections scolaire et la transformation des commissions scolaires en centre de service.*

*« Personne ne veut attendre parler du projet de loi 40 excepté le ministre. Les parents sont divisés sur le sujet, les différents syndicats de l'enseignement dénoncent le projet. À la Fédération des commissions scolaires et l'ensemble des élus scolaires ce que l'on déplore c'est qu'un droit citoyen sera perdu, c'est grave. »*

*« L'élément déclencheur dans ce dossier est le fait qu'on nous reproche notre faible taux de participation aux élections scolaires. Pourtant, lors des élections municipales de 2013, il y a eu plus d'élus municipaux qui sont entrés en poste par acclamation que pour les élus scolaires. Les gens ont*

*un intérêt. C'est une gouvernance de proximité, un tremplin pour bien des gens et là on veut faire taire ça. »*

*« On nous dit qu'on veut améliorer la structure des commissions scolaires, mais qu'est-ce que vous voulez tant améliorer ? Les commissions scolaires fonctionnent bien. On nous reproche de bien aller », poursuit Mme St-Denis.*

### **L'amélioration oui, mais l'abolition non**

Si, comme plusieurs acteurs impliqués dans le dossier, Mme St-Denis s'explique mal la volonté du gouvernement à vouloir abolir à tout prix les commissions scolaires, elle est d'avis qu'une amélioration de la structure des élections serait une meilleure solution. *« Est-ce que nous pourrions améliorer la structure ? Oui pourquoi pas ? Pourquoi ne pas faire un arrimage scolaire / municipal, ou changer la liste électorale ou bien pourquoi ne pas implanter le vote électronique ? Ce sont toutes des choses que nous pourrions faire, mais à la place, le gouvernement décide d'abolir et de transformer le tout en centres de services. Les coûts que cela va engendrer sont incroyables. »*

D'ailleurs une étude menée par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) démontre que les économies possibles en éliminant les élections scolaires seraient d'environ 15M\$ par année, soit 0,1% du budget des commissions scolaires. *« Les économies espérées par une telle réforme s'annoncent en outre peu élevées, puisque la plupart des fonctions des commissions scolaires continueront d'être assurées par les nouveaux centres de services.*

*Le ministre reconnaît d'ailleurs que la réforme ne devrait entraîner aucune suppression de postes. Les seules sommes épargnées proviendront de l'abolition des élections et de la disparition des postes de commissaires. Ces économies sont toutefois loin d'être garanties, car il serait illusoire de penser que la gestion d'un centre de services pourra se faire de manière bénévole »,* pouvons-nous lire dans le rapport de l'IRIS. Rappelons que le ministre Roberge avait annoncé des économies de 53 M\$ sur quatre ans et qu'uniquement les commissaires seraient remerciés.

*« C'est décevant d'avoir un gouvernement qui a décidé de ne pas prendre le temps de consulter. Nous ne sommes pas les seuls qui le disent que le projet de loi ne fait pas de sens. Des comités de parents s'y opposent, différents syndicats de l'enseignement sont aussi contre. On demande, et malheureusement, nous n'avons pas vraiment d'écho, mais ce que l'on aimerait c'est la possibilité de faire des états généraux. Est-ce que l'on pourrait faire une réflexion sur l'éducation au Québec. Ça fait 25 ans qu'on n'a pas réfléchi collectivement. L'école du futur, l'école de demain, est-ce qu'on peut y réfléchir ensemble? »* demande la présidente.

*« Nous [la commission scolaire] sommes les représentants de la communauté et des parents et là on nous élimine. Alors que dans certains pays ils se battent pour la démocratie, nous, on l'a, et on va la faire taire. Le projet de loi n'est rien d'autre qu'une grande centralisation des pouvoirs à Québec. Le projet de loi 40, je ne sais pas à qui il va donner satisfaction à part que le ministre lui-même »,* conclut Mme St-Denis.

Le ministre Jean-François Roberge espère arriver à faire adopter son projet de loi dans les semaines à venir pour que la nouvelle gouvernance soit opérationnelle en juillet prochain.

# OPINIONS



Syndicaliste, chroniqueur

## Hypothéquer l'avenir

Si l'éducation constituait une véritable priorité pour le gouvernement Legault, il s'emploierait à construire un solide consensus sur les améliorations souhaitables, plutôt que d'enfoncer dans la gorge de la majorité des Québécois et des partis d'opposition une vision étriquée aux allures revanchardes avec son projet de loi sur la gouvernance des commissions scolaires.

### CHIRURGIE INVASIVE INUTILE

Le système d'éducation québécois figure parmi les meilleurs au monde. Cela ne veut pas dire qu'il est parfait et ne nécessite aucune amélioration. Toutefois, on ne retrouve aucune urgence justifiant le recours au bâillon pour forcer des transformations qui sont loin de s'avérer gagnantes pour

le futur des enfants du Québec.

Le ministre dispose de temps pour bien faire les choses plutôt que de s'enfermer dans une logique idéologique qui s'explique mal, si ce n'est que par les lubies de son chef, qui semble en avoir gros contre les commissions scolaires.

Au lieu d'œuvrer à révolutionner le système envers et contre tous, Jean-François Roberge devrait recycler l'idée des forums proposés par son collègue Girard en marge de la négociation du secteur public. Le concept aurait beaucoup plus sa raison d'être dans une perspective de transformation à long terme du système d'éducation.

### BÂILLONNER LE FONDAMENTAL

On imagine mal qu'un ministre

aurait pu recourir au bâillon pour le projet de loi sur l'aide médicale à mourir. Pour plusieurs, c'était une loi fondamentale qui devait s'appuyer sur le plus grand consensus possible. Le gouvernement caquiste en fait toutefois fi pour ses projets de loi de même nature.

Les lois sur l'immigration et la laïcité de l'État furent adoptées sous le bâillon, alors que le gouvernement grossissait erronément le nombre d'heures consacré à leur étude en commission parlementaire pour se justifier auprès de la population. Le même scénario se préparerait en marge du projet de loi 40.

Pourtant, construire seul aujourd'hui, c'est garantir la démolition demain!



# Une réflexion utile

## BLOGUES RÉJEAN PARENT

**RÉJEAN PARENT**

Mardi, 4 février 2020 17:14

MISE À JOUR Mardi, 4 février 2020 17:14

**Le président de la Commission scolaire des Phares, Gaston Rioux, que j'ai connu alors qu'il était président de la Fédération des comités de parents du Québec et que j'étais président de la CSQ, m'a fait parvenir cette lettre ouverte en souhaitant que je la rende accessible à un public plus large.**

**Celui-ci faisait déjà preuve de grande retenue et de réflexion lorsqu'il était à la tête des comités de parents en sachant soupeser les enjeux avec justesse et en s'employant à développer un cadre harmonieux avec les différents partenaires.** Ce fut un plaisir de reprendre une conversation sur l'éducation avec celui qui fait encore preuve de réalisme et ne prétend pas que tout est parfait en éducation, mais qui croit énormément au vertu de la réflexion et du dialogue. Avec une pointe d'humour, il me mentionnait que si le gouvernement peut prendre une couple d'années pour réfléchir sur le traitement des bouteilles vides, il pourrait en faire tout autant sur les changements qui favoriseront vraiment la réussite éducative.

*Ci-dessous, la lettre ouverte de Gaston Rioux*

### **Un réseau d'éducation en péril**

Après mûre réflexion, et en anticipant les dégâts que peut produire le projet de loi no 40 en éducation, s'il est adopté, je désire m'exprimer sur ce dossier qui m'atteint profondément dans mes valeurs.

Personnellement, je suis engagé directement en éducation depuis 2004, j'ai été membre d'un conseil d'établissement pendant six ans, président d'un comité de parents pendant cinq ans, commissaire-parent pendant quatre ans, vice-président à la Fédération des comités de parents du Québec pendant deux ans et président de cette même Fédération pendant presque quatre ans et, enfin, je suis président de ma commission scolaire depuis 2014. Humblement, j'ai un vécu qui me permet de m'exprimer sur l'engagement citoyen et parental et les conséquences néfastes de ce projet de loi.

Nous sommes en face d'un ministre de l'Éducation qui, coincé par l'engagement électoral du premier ministre d'abolir les élections scolaires, est prêt à bouleverser un réseau d'éducation très performant et à nuire à des partenaires engagés dans la réussite des jeunes et des adultes.

Présentement, chaque groupe agit selon ses rôles et responsabilités dans un but commun : la réussite de nos élèves; nous pensons ici aux parents, aux élu.e.s scolaires, aux cadres, enseignants et professionnels, personnel de soutien, et j'en passe. Le ministre, par un projet de loi alambiqué, est en train de miner cette dynamique de complémentarité des rôles. Il divise les partenaires pour mieux arriver à ses fins.

Les parents et la communauté, à travers leurs élu.e.s scolaires, jouent un grand rôle dans les structures en éducation et il faut que cela continue. Par contre, le projet de loi éteint ce pouvoir de gouvernance de proximité indépendant. Ce pouvoir, je l'ai exercé de différentes façons quand j'étais du côté parental et je me targue d'avoir fait avancer la cause des jeunes et de leur réussite de bien des façons. Comme élu scolaire, je continue aujourd'hui d'écouter la voix des parents, portée par leur comité de parents pour bonifier les décisions que le conseil des commissaires prend à chaque rencontre. Ces décisions, nous les bonifions aussi puisque nous sommes à l'écoute des citoyens, et bien entendu de nos employés.

Cet équilibre et ce travail coopératif seront détruits par le projet de loi no 40. Non seulement il vise à éteindre la voix de la communauté en éliminant les élu.e.s scolaires, mais il fait miroiter aux parents du comité de parents qu'ils seront le président et le vice-président du nouveau conseil d'administration. Il y a là un conflit de rôle indéniable. Le comité de parents, tel qu'il est mentionné dans la Loi sur l'instruction publique, est un comité consultatif pour la commission scolaire, rôle essentiel!

On enlève aussi au président du futur conseil d'administration sa fonction politique essentielle de porte-parole, pour la confier à un employé de ce même conseil d'administration qui aura aussi des comptes à rendre au ministre, beau gâchis. Un mélange décisionnel et consultatif, ça n'a pas d'allure, belle façon pour le ministre de stériliser le pouvoir d'influence des parents et de

leur comité. En plus, le ministre fait miroiter à d'autres groupes qu'ils auront plus de pouvoir, quelle illusion alors que ce projet de loi, aux dires de tous les observateurs, est très centralisateur.

## BLOGUES RÉJEAN PARENT

temps de se relever les manches et de faire entendre raison à ce gouvernement avant qu'il ne soit trop tard.

Prenons un temps d'arrêt pour réfléchir, tous ensemble, à l'avenir de l'école publique et à une gouvernance à son service.

Gaston Rioux, président de la commission scolaire des Phares

Ex-président de la Fédération des comités de parents du Québec

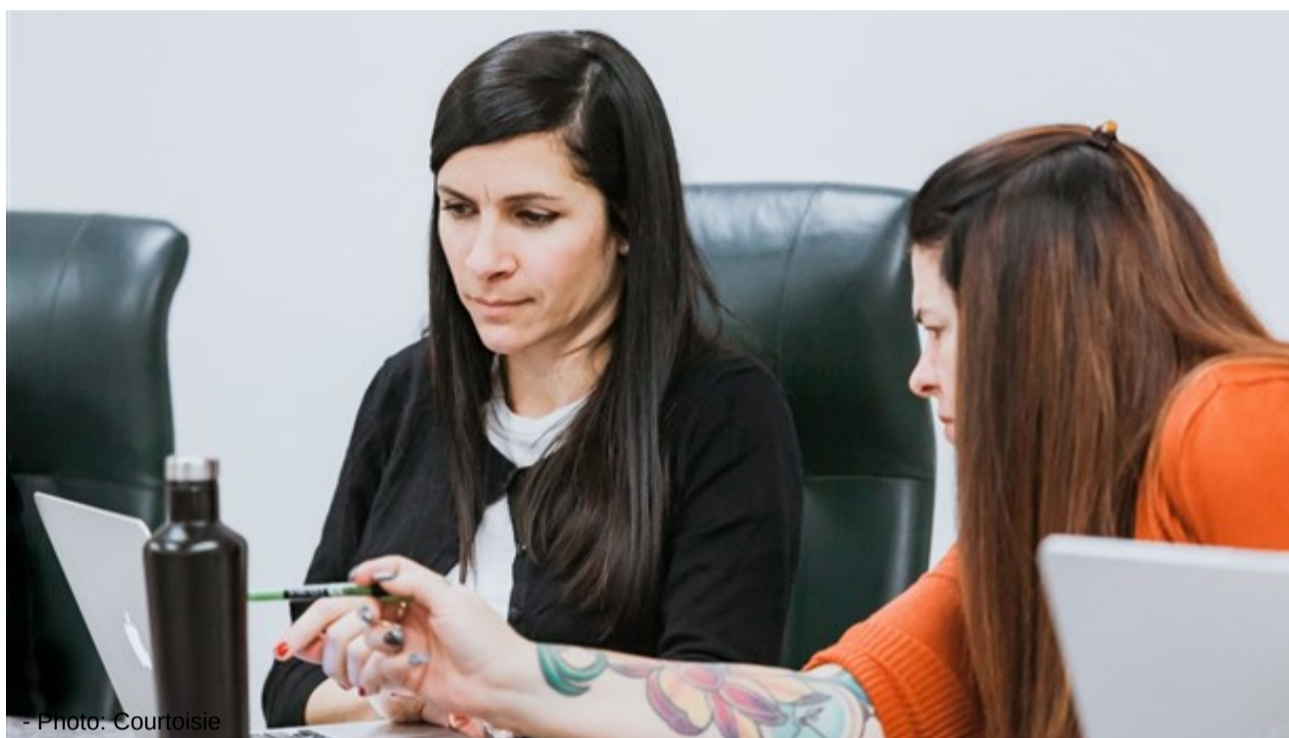
## Actualités / Politique

5 février 2020 - 07:00

« Il est faux de dire que les comités de parents sont tous d'accord. » - Natalie Poirier

**Projet de loi 40: Le comité de parents de la CSTL demande un temps d'arrêt**

Par Jessica Brisson, Journaliste



- Photo: Courtoisie



Lors de l'ouverture de l'étude détaillée du projet de loi 40, en commission parlementaire, le 28 novembre dernier, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge a mentionné : « *La Fédération des comités de parents nous demande d'adopter ce projet de loi là, et on parle de plus de 18 000 parents qui sont impliqués à tous les niveaux dans les instances scolaires au Québec...* ». Or plus d'une vingtaine de présidences de comités de parents, appuyés par le mouvement Je protège mon école publique et l'École ensemble, demandent un temps d'arrêt pour réfléchir.

L'une des signataires de la lettre, co-signée et envoyée au ministre Roberge, Natalie Poirier, présidente du comité de parents de la Commission scolaire des Trois-Lacs, dénonce la perte de pouvoir des parents qu'engendra l'adoption du projet de loi.

« *Il est faux de dire que les comités de parents sont tous d'accord. Dans notre comité, nous avons voté majoritairement contre le projet de loi selon lequel cinq parents seulement siègeront sur le conseil d'administration composé de 15 membres alors qu'au dépôt du projet de loi, nous étions 8. En ce moment, on se retrouve donc au tiers de la représentativité, sans parler de l'absence de parents pour les élèves à besoins particuliers* », explique Mme Poirier.

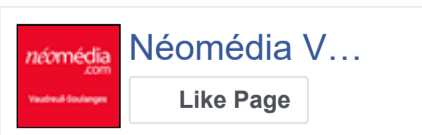
**Des enjeux de tailles dans la région**

Le territoire de Vaudreuil-Soulanges connaît une véritable explosion démographique et chaque année, le besoin de nouvelles écoles est criant. « *Dans la région, on fait face à une importante pénurie de main-d'oeuvre, nous manquons d'espace dans nos écoles. Je m'explique mal pourquoi tout ce brassage de structure alors que des enjeux bien plus importants sont à régler. Peut-être faudrait-il revoir les priorités et s'assurer de faire les choses correctement?* »

C'est d'ailleurs ce que revendiquent les signataires dans leur lettre acheminée en décembre dernier :

« *Parce que le projet de loi 40 est trop gros et trop complexe pour être amendé à la pièce, parce qu'il y a de nombreux besoins et enjeux qui nous semblent être prioritaires pour le bien-être et la réussite scolaire de nos enfants, de nos élèves, partout à travers le Québec, nous vous demandons instamment de laisser les parents vraiment prendre la mesure des enjeux du projet de loi 40. Oui, M. Roberge, prenons vraiment le temps de bien faire les choses.* »

SUIVEZ-NOUS





Rappelons que le ministre de l'Éducation a laissé savoir son intention d'avoir recours au bâillon si le projet de loi n'est pas adopté dans les semaines, voir les jours à venir.

### *À lire également*

*« Alors que dans certains pays ils se battent pour la démocratie, nous, on l'a, et on va la faire taire. » - Francine St-Denis*

*Les enseignants manifestent devant les bureaux de Marilynne Picard*

*La tournée « Nous, les profs, c'est à notre tour! » de passage dans Vaudreuil-Soulanges*

*Projet de loi 40 : les syndicats de la région montent aux barricades*

*La CSTL pourra se faire entendre à l'Assemblée nationale*

*Est-ce le début de la fin pour les commissions scolaires ?*

Tous droits réservés © 2020

Notes légales  
Placements publicitaires  
Contactez-nous

Suivez-nous :



#### Actualités

Affaires  
Sports  
Culturel  
Société  
Politique  
Faits divers  
En photos  
En vidéos

#### Coin du lecteur

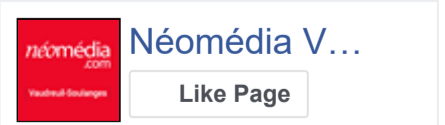
Vos clichés  
Sondage  
**Variétés**  
Horoscope  
Sudoku  
Mots croisés  
Cinéma  
Loterie  
Réseau routier  
Météo

#### Sections spéciales

Avis de décès  
Emplois  
Petites annonces  
Quoi faire dans la région  
Les offres de nos annonceurs  
Circulaires

Beauce  
Chambly  
Edmundston - Nord-Ouest  
Joliette  
Laval  
Rimouski  
Rive-Nord  
Rivière-du-Loup - KRTB  
Saguenay-Lac-St-Jean  
Sorel-Tracy  
Trois-Rivières  
Vallée-du-Richelieu  
Valleyfield  
Vaudreuil-Soulanges  
Windsor

SUIVEZ-NOUS





## Analyse **La CAQ insouciante**



Le premier ministre du Québec, François Legault

PHOTO : RADIO-CANADA / IVANOH DEMERS



**Martine Biron**

Publié à 3 h 59

L'insouciance, selon Balzac, c'est l'art de se balancer sur l'escarpolette sans s'inquiéter du moment où la corde cassera. L'image résume bien l'état d'esprit des députés et des ministres de la CAQ alors que les travaux parlementaires reprennent aujourd'hui. Une impression d'invincibilité plane.

Il faut dire que le taux de satisfaction à l'égard du gouvernement se maintient depuis plus d'un an autour de 60 %, ce qui est énorme, et que ses adversaires, PLQ, QS, PQ, sont très loin derrière.

Le premier ministre François Legault a beau rappeler à son caucus qu'il faut rester humble, mais la réalité est que la CAQ a le champ libre et qu'elle peut imposer ses façons de faire.

### **Éducation : le gouvernement trop pressé?**

Le leader parlementaire du gouvernement, Simon Jolin-Barrette, laissait entendre à l'entrée du caucus de Saint-Sauveur, la semaine dernière, son intention de collaborer davantage avec les partis d'opposition. Mais cela n'a pas empêché, 15 minutes plus tard, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, d'annoncer qu'il songeait à utiliser le bâillon pour adopter son projet de loi sur la gouvernance scolaire.

Le ministre faisait valoir, à son avantage, que la commission parlementaire avait siégé une centaine d'heures en incluant les audiences publiques. Il serait plus juste de parler de 58 heures en étude détaillée, qui a permis l'adoption de 8 articles sur les 312 de l'épais projet de loi. Le ministre Roberge, lui-même, a déposé et adopté 11 amendements, une indication que cette pièce législative a besoin de révision.

C'est d'ailleurs connu que les fonctionnaires du ministère de l'Éducation ont travaillé jusque tard dans la nuit pour rédiger le projet la veille de son dépôt à l'Assemblée nationale. L'empressement du ministre à vouloir adopter le projet de loi laisse craindre des contestations judiciaires.

### **Santé : l'heure des résultats a sonné**

La ministre de la Santé, Danielle McCann, est devenue en un an et demi une redoutable parlementaire. Si son ton doucereux a été bien accueilli au sein du réseau de la santé, les résultats tardent à se manifester. Les cliniques d'hiver n'ont pas donné les résultats espérés, le temps d'attente dans les urgences est loin des 90 minutes promises en campagne électorale et l'accès à son médecin demeure très difficile. Le gouvernement met le blâme sur les médecins qui ne prennent pas suffisamment de patients.

L'impatient premier ministre a déclaré dès le début du caucus précédant les travaux parlementaires qu'il devait y avoir des changements concrets en 2020. Et ces changements passent par une modification du mode de rémunération des médecins de famille. Ce qui laisse présager des négociations tendues.

Des négociations qui se tiendront en marge du renouvellement des conventions collectives des 500 000 employés de l'État. Le gouvernement pense qu'il a l'opinion publique de son côté et d'emblée, malgré les surplus budgétaires importants, tient la ligne dure.

### **Environnement : un budget vert**

L'environnement, pour François Legault, passe par un vaste plan d'électrification de l'économie, et le transport collectif prendra beaucoup de place.

Le gouvernement vise déjà cinq projets de tramway (Québec, Montréal, Rive-Sud [Montréal], Rive-Nord [Montréal] et Gatineau). Il espère un financement fédéral de 40 %.

Mais il y aura d'autres projets de tramway. Le Programme québécois d'infrastructure (PQI) pourrait encore augmenter. Depuis l'arrivée au pouvoir de la CAQ, le PQI 2019-2029 est passé de

110 milliards à 115,4 milliards de dollars. On évoque en coulisse que de nouvelles sommes pourraient être investies dans le PQI; le montant de 117 milliards de dollars est avancé. Les coûts du projet du troisième lien à Québec, plutôt controversé, devaient également être dévoilés.

### **Des partis d'opposition sans chefs**

Ces projets sont sur la table alors que les partis d'opposition sont affaiblis. Le PLQ et le PQ sont affairés à se choisir un chef. Un exercice douloureux pour un caucus alors que des camps s'organisent derrière un candidat ou un autre. On sent d'ailleurs déjà les tensions au sein du caucus libéral. Difficile donc de faire l'unité pour affronter le gouvernement de François Legault.

Ainsi la CAQ, très populaire, pourra aussi profiter de la faiblesse de ses adversaires.



**Martine Biron**



# ALERTE DÉCRETS



ACCUEIL    CATÉGORIES  
MESSAGES DU GOUV.  
INFO / ABONNEMENT  
INSCRIPTION

[Retour](#)

## Article du [mercredi 05 février 2020](#)



### **P.L. 40 : GOUVERNANCE SCOLAIRE**

## Le ministre Roberge accusé de désinformer

Paru le [mercredi 05 février 2020](#) |  
Catégorie: [Éducation, Loisir & Sport LAG](#)

(LCP) L'opposition officielle accuse le ministre de l'Éducation de se livrer à de la

desinformation pour justifier son intention de faire adopter, dans un baillon, son projet de loi 40 modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires.

Dans une missive adressée au président de l'Assemblée nationale, le leader parlementaire libéral, Marc Tanguay, demande à François Paradis d'intervenir.

Étoffant sa lettre d'articles de journaux, il accuse Jean-François Roberge de ne pas dire la vérité lorsqu'il indique que l'étude détaillée du P.L. 40 par la Commission de la culture et de l'éducation n'avance pas parce que « l'opposition libérale multiplie les mesures dilatoires pour retarder son adoption. À titre de précision, cela fait plutôt 58 heures 21 minutes (incluant aussi plus de 13 heures de suspension) que la Commission étudie le projet de loi », selon les chiffres du leader parlementaire.

Marc Tanguay précise que c'est plutôt le ministre qui « continue de présenter de nouveaux amendements et en avait même fait l'annonce en janvier avant la reprise des travaux, alors que lesdites propositions n'ont pas toutes été déposées en commission, puisque leur rédaction n'est pas encore complétée ».

Le leader signale aussi qu'il est « du devoir du législatif, et ce, en vertu de nos règles de procédure, de pouvoir débattre desdites propositions, en toute indépendance et sans se faire constamment imputer des motifs ».

-30-

## Autres articles du [mercredi 05 février 2020](#)

---



### **MESSAGE AU GOUVERNEMENT**

#### **Priorité à la voirie locale, demande la FQM**

Paru le mercredi 05 février 2020 | **Catégorie:** Affaires municipales LAG

# Minister rejects APPELE appeal

Record Staff

**A**PPELE-Québec, an alliance of 16 groups representing parents, educators and community groups in the province, says it is disappointed with the Government of Quebec's quick decision to reject a proposal for a court reference to decide whether Bill 40, the CAQ's act to convert school boards into "service centres", is constitutionally sound. The group had launched the proposal on Monday morning

"Since Bill 40 was tabled last fall, we have consistently reached out to Education Minister Jean-François Roberge and the Government of Quebec, offering to work with them to improve school governance," said Geoffrey Kelley, Chair of the Alliance for the Promotion of Public English-language Education in Québec (APPELE-Québec) in the initial appeal. "But it is now clear that we have a fundamental difference of view over the constitutionality of the proposed legislation. That is why we are calling upon the government to submit a reference to the Court of Appeal before adopting the legislation or at least before implementing it."

Under the Court of Appeal Reference Act, only the government can submit a reference, but within a day of the request Roberge dismissed the idea as unnecessary.

In a statement issued following the rejection, APPELE-Québec stated that, "In rejecting this approach Education

Minister Jean-François Roberge is seemingly acknowledging that Bill 40 does not respect Quebec's English-speaking community's constitutional right to "manage and control" its school system. If that is not the case, why refuse to submit a reference, an approach which has been frequently adopted by other jurisdictions? We urge the government to reconsider its decision.



# Roberge rejects idea of testing Bill 40 in court

PHILIP AUTHIER

QUEBEC Education Minister Jean-François Roberge has rejected the idea of going to court to test the constitutional validity of his bill scrapping school boards in favour of service centres.

But a few days after threatening to use closure to force Bill 40 into law, Roberge surprised observers on Tuesday by dumping a whopping 82 amendments — covering 167 pages — to the bill that is currently before a committee of the legislature for clause-by-clause study.

Most of the amendments relate to the francophone school system and are cosmetic, but there are a few adjusting the composition of the new boards of directors of the English system the bill will create.

Following up on a suggestion from the Quebec English School Boards Association, Roberge has agreed to amend the bill to put an equal number of parent and community representatives on each of the new boards.

Under the new scenario, the boards in the English system will be made up of between eight and 17 parents who have children in English schools.

The community membership list will be made up of four to 13 community members residing in the electoral district, including one person with expertise in governance, one who is an expert in finance, one with a background in culture, health, social affairs or business and, finally, one young person age 18 to 35.

To that are added four school employees such as a teacher or school principal for a total of 17.

As per Roberge's original compromise scenario to the community, the English board members will still be elected through universal suffrage, a right parents of children covered by francophone school boards will lose with Bill 40.

There was no immediate reaction to the amendments, but since they do not deal with the fundamentals of the bill, it seems unlikely they will dampen opposition to it in the English-speaking community.

And one day after anglophone opponents of Bill 40 offered Roberge a way to avoid a costly court battle after the bill is adopted by having it tested by the Quebec Court of Appeal, Roberge was not budging.

He said he believes the Coalition Avenir Québec government is on solid legal ground.

"It's not necessary," Roberge said, arriving at the legislature. "We've made all the verifications and we are pretty confident that we respect our constitution."

On Monday, a coalition representing English-speaking parents, educators and community groups warned the government it is prepared for a "costly and prolonged court battle" because they do not believe the bill respects their constitutional rights.

Roberge, however, said he believes the CAQ has already made an honourable compromise to the community by allowing it to continue electing representatives to the new service centres.

"We made a huge amendment when we came up with elections for parents in the community," Roberge said. "I don't think we will go further (with more amendments)."

In a statement, the anglophone groups, which are united under the APPELE (Alliance for the Promotion of Public English-Language Education) Quebec coalition banner, said it is disappointed in Roberge's rejection of their idea, a move they described as hasty.

"In rejecting this approach, Education Minister Jean-François Roberge is seemingly acknowledging that Bill 40 does not respect Quebec's English-speaking community's constitutional right to manage and control its system," the statement said.

"If that is not the case, why refuse to submit a reference (to the courts), an approach which has been frequently adopted by other jurisdictions? We urge the government to reconsider its decision."

But the opposition parties were also none too pleased with Roberge's threat Friday to possibly force the bill into law by using closure.

Arriving at the committee, Liberal opposition education critic Marwah Rizqy disputed Roberge's assertion that the Liberals are systematically obstructing the bill.

"We have been working for two weeks (on the bill) and it is the minister himself who apologized for suspending works because he had to do checks (with his bureaucrats)," Rizqy said.

Rizqy disputed Roberge's assertion that he might have to use clo-





sure because the committee has spent 100 hours examining the bill clause by clause and is making no headway. She said the real number is 58 hours.

The committee has yet to examine the most controversial parts of the bill, the clauses changing the governing system.

*pauthier@postmedia.com*  
*Twitter.com/philipauthier*

## «Est-ce qu'on vous dérange, monsieur le ministre?»

*En cette Semaine des enseignants, les 1 216 791 remerciements qu'il nous adresse résonnent d'autant plus mal après cette menace de recourir au bâillon.*

**Par Mathieu Bernière**

C'est ainsi que Nathalie Morel, vice-présidente de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), rappela à l'ordre le ministre de l'Éducation Jean-François Roberge, qui ne lui prêtait aucune attention alors qu'elle développait le point de vue des enseignants qu'elle représentait concernant le projet de loi 40.

Ayant eu moi-même l'occasion de faire face au ministre lors des audiences en commission parlementaire sur le projet de loi 12, j'ai pu constater, non sans un certain étonnement, cette même impolitesse alors qu'il n'accordait aucune attention à ma collègue avec qui je défendais la position de Debout pour l'école: il préférerait là encore blaguer avec une membre de son équipe. J'ai regretté après coup ne pas avoir eu le réflexe – l'audace – de remettre M. Roberge à sa place, ainsi que l'a fait ma représentante de la FAE.

Depuis lors, la confiance et l'estime que j'aurais pu avoir envers mon ministre et ancien collègue n'ont cessé de chuter au regard de la condescendance avec laquelle il se permet tant d'incohérences.

### **L'autorité incontestable**

Ainsi, en cette semaine des enseignants, les 1 216 791 remerciements qu'il nous adresse résonnent d'autant plus mal après cette menace de recourir au bâillon pour nous imposer une loi modifiant unilatéralement nos conditions de travail, et avoir affirmé que la majorité des enseignants y étaient favorables.

Au-delà du fait qu'il s'agisse d'une manœuvre visant manifestement à discréditer les chefs syndicaux – porte-paroles élus de leurs collègues enseignants – de quel droit le ministre se permet-il lui-même de parler en leur nom? Peut-il seulement appuyer ce qu'il prétend? Bien sûr que non. Au contraire, les lettres ouvertes se succédaient pour en dénoncer les impacts et les incohérences, tandis qu'on commence à comprendre que ce ministre, contrairement à ses prédécesseurs, a l'expérience nécessaire pour frapper ses anciens collègues là où ça fait mal.

Pour preuve, alors qu'il répète *ad nauseam* vouloir valoriser la profession enseignante, il n'agit que dans le sens contraire: le projet de loi 40 n'a fait que paver la route à l'offre patronale la plus méprisante jamais vue. C'était l'insulte avant l'injure.

Pourtant, précédé par des hommes à tout faire de la politique qui, de toute évidence, n'avaient qu'une vision limitée du rôle de l'éducation publique, il aurait dû, logiquement, bénéficier de la comparaison. Or, l'expérience de ses 17 ans d'enseignement ne peut que faussement légitimer son autorité, tandis qu'il semble croire que ses observations font foi de tout, et que les opinions contraires, bien que d'experts, ne méritent pas d'être sérieusement écoutées.

Le principal problème que vient ainsi souligner à gros trait l'attitude profondément condescendante du ministre Roberge est ce pouvoir quasi monarchique que confère notre système parlementaire au parti au pouvoir. La lecture de son livre est d'ailleurs révélatrice: il n'envisage rien de moins que de réinventer l'école.

Partant de là, ça passe ou ça casse.

### **De réformes en formations: rien ne doit changer**

Si l'école québécoise mérite effectivement d'être revue et corrigée, ça ne saurait être le projet d'un seul homme. Qu'il fut élu démocratiquement ne lui confère en rien l'autorité pertinente pour une tâche aussi fondamentale, qui de surcroît ne saurait être encadrée idéologiquement. L'éducation doit être apolitique et faire consensus dans la société, d'autant plus parmi ceux et celles qui y œuvrent de près ou de loin.

Oublions cela, et les plus démunis de notre société n'auront jamais autant de voix au chapitre – nonobstant leur nombre – que leurs concitoyens mieux nantis, ceux-là mêmes que le pouvoir courtise. On obtient alors une éducation à deux, puis à trois vitesses, dans laquelle les besoins des laissés-pour-compte deviennent non plus la responsabilité du gouvernement, mais bien celle des enseignants devant qui ces groupes ainsi formés finissent par atterrir.

C'est ce système qui est entretenu ici.

Le ministre, loin de réinventer quoi que ce soit, s'efforce bien au contraire de consolider le système le plus inégalitaire au pays. Après le projet de loi 12, qui permettait la facturation des projets particuliers, le projet de loi 40 viendra davantage favoriser la marchandisation de l'éducation en permettant entre autres le choix des écoles hors bassin et les écoles à vocations particulières.

Dans ce jeu de concurrence assumé, le choix des uns provoquant la fatalité des autres, la réputation d'une école décidera de plus en plus de sa clientèle, et de la composition de ses groupes. C'est donc dans le respect et la confirmation de ce nouveau paradigme – on ne peut plus éloigné des ambitions humanistes hypocritement proclamées – que l'on vient remettre en question les compétences des enseignants.

Et ce doublement.

Tout d'abord en laissant croire que la formation des enseignants est aujourd'hui lacunaire, qu'il faut donc rendre obligatoire la formation continue, et en sous-entendant du même coup que ces derniers refusent de se perfectionner, ce qui est complètement faux. Ensuite en s'assurant de la possibilité d'outrepasser leur autorité en légitimant la modification de leurs résultats.

### **Mascarade**

Est-ce là cette valorisation des enseignants dont M. Roberge parle sans cesse? Faire croire aux parents de mes élèves qu'il est légitime de demander une révision de mes évaluations puisque, de toute façon, ma formation n'est plus pertinente?

En réalité, le discrédit que jette ainsi le ministre sur le professionnalisme de ses anciens collègues ne fait que nuire à l'image de l'éducation québécoise. Il vient miner la confiance que devraient avoir les parents envers l'enseignant de leur enfant, et ce peu importe l'établissement, peu importe la classe.

C'est ainsi que, sous couvert de s'en prendre aux impopulaires commissions scolaires, il veut imposer aux enseignants – en dehors de toute négociation – de nouvelles conditions de travail. Considérant l'indignation provoquée, et bien que le premier ministre fasse mine de ne pas la comprendre, il n'est donc pas si étonnant, au fond, que le ministre s'arroge le droit de parler en notre nom. N'est-ce pas là une première façon de nous bâillonner?

La deuxième surviendra quand aboutira cette pathétique mascarade. Une de plus dans le cirque navrant qu'est devenu le système d'éducation québécois entre les mains des intérêts politiques. Un bâillon qui confirmera alors la toute-puissance du ministre alors même qu'il prétend vouloir donner plus de pouvoirs aux directions, plus d'influence aux parents, et plus de reconnaissance aux enseignants.

Pourtant, si les audiences pour l'étude du projet de loi ont révélé quelque chose, c'est bien que les intérêts et les visions concernant l'éducation sont sincères, multiples et mûrement réfléchis. Au-delà de la participation aux élections scolaires, bien des Québécois conscients de la gravité des enjeux témoignent de l'importance de s'entendre, donc de s'écouter.

Attentivement.

Sinon, qu'est-ce à dire de vouloir réinventer l'école si c'est pour lui imposer sa loi?

# Gérer au-delà des intérêts particuliers

## BLOGUES RÉJEAN PARENT

**RÉJEAN PARENT**

Lundi, 3 février 2020 14:31

MISE À JOUR Lundi, 3 février 2020 14:31

**Réjean Morel, un ancien gestionnaire de haut niveau dans le monde de l'éducation au Québec, s'inquiète de la place que les intérêts particuliers des parents pourraient prendre dans la réforme de la gouvernance scolaire, sous-tendue par le projet de loi 40 du ministre Roberge. Les enjeux étant nombreux et fort complexes, il appréhende que la nouvelle structure du ministre génère des administrateurs qui manqueront de vision pour relever les immenses défis du réseau scolaire.**

L'homme a été à la direction du financement pour le réseau scolaire au ministère de l'Éducation, pour ensuite devenir directeur général de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) jusqu'à sa retraite au début des années 2000. Fort de ses expériences professionnelles et de sa notoriété, il a participé à la formation de centaines de gestionnaires au niveau universitaire et accompagné à titre de consultant plusieurs commissions scolaires désirant accroître leur efficacité. Il a même œuvré à l'international en contribuant à l'amélioration du système d'éducation au Maroc et au Burundi.

Monsieur Morel nous rappelle que les commissions scolaires constituent les seules institutions publiques contraintes d'offrir l'ensemble des services sur le champ pour un territoire déterminé. Mis à part la sécurité publique, les municipalités jouissent d'une grande latitude dans la dispensation des services. Quant aux centres de santé et services sociaux, tous connaissent les délais de traitement dans les urgences ou pour les chirurgies, sans compter les attentes interminables pour consulter un professionnel dans les services sociaux. Les commissions scolaires ne peuvent pas de leur côté renvoyer un enfant à la maison en attendant que le service soit mis en place. C'est pourquoi l'ancien gestionnaire est convaincu que la complexité du réseau public d'enseignement nécessite des administrateurs d'une grande compétence qu'un noyautage de parents ne saurait satisfaire.

Ouverture et fermeture d'établissements, répartitions des élèves dans les écoles du territoire, mise en œuvre des services pour les enfants aux besoins particuliers, recrutement de personnels compétents et formation continue ne sont que quelques-uns des enjeux qui nécessiteront vision, compétence, indépendance et légitimité dans les prises de décision. Le projet de loi 40 met les futurs administrateurs à la remorque du gouvernement avec des gestionnaires qui seront bien mal à l'aise de contester les orientations douteuses sous peine d'être éjectés.

S'il est vrai que la promesse de la CAQ d'abolir les élections scolaires explique l'entêtement du ministre, elle sert également bien les fonctionnaires du ministère dans une guerre de pouvoir qui, selon Morel, s'exacerbe depuis le règne de Michèle Courchesne à l'Éducation. Le ministère voudrait depuis longtemps se débarrasser de ce contre-pouvoir que sont les commissions scolaires pour pouvoir faire à sa guise, mais ce n'est pas nécessairement augure d'améliorations.

L'ancien directeur général de la FCSQ ne prétend toutefois pas que tout est parfait dans le monde des commissaires. Sans être partisan de les remplacer par des administrateurs désignés par le ministre, Réjean Morel souhaiterait que le rôle des commissaires soit relevé et que leur qualité soit accrue. Il continue de croire qu'en les élisant, le processus leur donne une légitimité que des nominés ministériels n'auront jamais aux yeux de la population d'un territoire. Le gouvernement aurait dû s'investir dans l'amélioration du processus électoral comme les Ontariens l'ont fait, plutôt que de s'entêter à l'abolir.

Je retiens également de l'ancien gestionnaire sa très grande préoccupation pour la qualité et la compétence des ressources humaines à tous les échelons de l'organisation. La tendance met actuellement l'accent sur la pénurie d'enseignants et l'impact sur la qualité du recrutement, le même constat pourrait pourtant être fait pour les gestionnaires des commissions scolaires et les directions d'écoles.

L'amélioration de la réussite éducative passe par la qualité des ressources humaines et des efforts qu'elles pourront déployer pour motiver les élèves. L'urgence du ministre ne devrait pas être dans le chambardement des structures, mais beaucoup plus dans le développement des meilleures stratégies pour favoriser l'attraction et la rétention de personnel de qualité qui s'emploieront à faire réussir les milliers d'élèves qui éprouvent des difficultés dans l'école d'aujourd'hui!

III COMMISSION LAURENT

# La CSDM dénonce l'absence de dialogue entre la DPJ et le système scolaire

JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
LE DEVOIR

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) affirme ne pas être parvenu à établir une réelle collaboration avec les services à l'enfance de la DPJ depuis la réforme du système de santé réalisée en 2015 sous l'égide du ministre Gaëtan Barrette.

« On a essayé à plusieurs reprises d'établir un dialogue », a affirmé au *Devoir* la présidente de la CSDM, Catherine Harel Bourdon, mardi, en marge de sa comparution devant la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (Commission Laurent).

Une meilleure situation scolaire pour les enfants de la DPJ passe par la collaboration de celle-ci avec la CSDM « dans le quotidien de ces enfants », estime la présidente de la CSDM. Et « ça doit se formaliser au-delà d'ententes ponctuelles et individuelles », dit-elle.

Pour l'instant, « force est de constater que l'école ne trouve pas sa place dans le processus de réadaptation » envisagé par la DPJ, déplore la présidente de la plus importante commission scolaire au Québec dans un témoignage à charge.

Devant la commission Laurent, M<sup>me</sup> Harel Bourdon a en effet dressé un constat accablant de la collaboration entre les écoles et le système actuel de la DPJ. « On génère des échecs par manque de collaboration avec la DPJ », a-t-elle précisé.

M<sup>me</sup> Harel Bourdon constate que, du côté de la DPJ, le manque de personnel et le manque de temps des intervenants posent de sérieuses difficultés quand vient le temps de lier le destin d'un enfant avec son cheminement scolaire. Autrement dit, elle constate

que le personnel de la DPJ n'est pas suffisamment stable, du moins ces dernières années, pour assurer les suivis nécessaires.

Il y a beaucoup trop de roulement de personnel, ce qui rend la communication « très difficile », voire « aléatoire », a expliqué M<sup>me</sup> Harel-Bourdon devant la commission Laurent.

« La DPJ, observe par ailleurs la CSDM, ne semble souvent pas consciente de ses décisions sur l'impact de la scolarisation » des enfants. À l'âge de 17 ans, ce sont 83 % des jeunes issus de la DPJ qui ne se trouvent pas où ils devraient être pour leur groupe d'âge.

« La culture des travailleurs sociaux, très près du milieu, est à peu près disparue », regrette Gérald Gauthier, ancien directeur des Services à l'élève à la CSDM.

« On se trouve avec un travailleur social très loin, au bout du téléphone. »

## Changer d'école à répétition

L'absence de collaboration formalisée entre la DPJ et les institutions scolaires donne lieu à des aberrations dont les enfants sont les premières victimes, explique Gérald Gauthier. Il cite à titre d'exemple le cas d'un enfant qui perd des jours de classe parce que la DPJ ne s'entend pas au préalable avec les écoles. « On s'est retrouvé dans une situation où un enfant n'était pas à l'école pendant trois semaines ».

Gérald Gauthier dit ne pas être surpris de voir l'augmentation du nombre de signalements » au cours des dernières années. Il observe par ailleurs les conséquences désastreuses de changements répétés d'école pour les enfants. « Le déplacer de milieu scolaire

est un facteur de risque. »

Risque d'échec, risque de mésadaptation, y compris pour un enfant qui n'est pas pris en charge par la DPJ. « Alors, imaginez pour un enfant de la DPJ! »

Au cours de la journée, la présidente de la commission, Régine Laurent, a demandé à la sous-ministre adjointe à l'éducation, M<sup>me</sup> Anne-Marie Laberge, ainsi qu'à la CSDM ce qui était fait en rapport avec la surreprésentation des Noirs dans le cadre des signalements à la DPJ.

« Ce que j'ai eu [d'eux] comme réponse est plus que décevant », a-t-elle dit plus tard à l'occasion du témoignage d'un autre groupe, alors qu'elle renouvelait l'expression de ses préoccupations à ce sujet.

## On génère des échecs par manque de collaboration avec la DPJ

CATHERINE  
HAREL BOURDON



## ACTUALITÉS

# LES ÉCOLES VEULENT ÊTRE CONSULTÉES PAR LA DPJ

ISABELLE DUCAS  
LA PRESSE

Le manque de collaboration de la DPJ avec les écoles a un effet « catastrophique » sur la réussite et la réadaptation des jeunes en difficulté, selon la présidente de la plus grosse commission scolaire au Québec, qui demande que le milieu scolaire soit consulté et participe aux décisions quand un élève est pris en charge.

« Actuellement, l'école est trop souvent soumise aux décisions et aux actions de la DPJ. Pourtant, un des points de repère fondamentaux dans la vie de l'enfant, c'est l'école. C'est parfois le seul lieu de stabilité dans sa vie », a souligné la présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Catherine Harel Bourdon, qui témoignait mardi devant la commission Laurent, qui se penche sur le système québécois de protection de la jeunesse.

Les écoles ne sont même pas informées quand un élève est pris en charge par la direction de la protection de la jeunesse (DPJ), même si c'est un membre du personnel qui a fait un signalement, ce qui cause de « sérieux malaises » dans les milieux scolaires, a poursuivi Mme Harel Bourdon.

« Si un éducateur en service de garde fait un signalement, c'est lui seul qui sera informé par la DPJ du résultat, si le signalement est retenu ou non. S'il n'est pas retenu, il n'est même pas supposé en discuter. Comment voulez-vous qu'on fasse un suivi, une vigie, s'il ne peut même pas en discuter avec la direction de l'école ? »

Les intervenants de la DPJ auraient pourtant intérêt à consulter le personnel de l'école, qui connaît l'enfant et le côtoie tous les jours, dit-elle.

### **RISQUES D'ÉCHEC ET DE DÉCROCHAGE**

La CSDM déplore aussi que la DPJ prenne souvent des décisions sans se soucier de leur impact sur la scolarisation des enfants.

« Changer un enfant de milieu scolaire est un facteur de risque élevé d'échec et de décrochage, pour tous les enfants, alors imaginez pour un enfant de la DPJ », a fait valoir Gérald Gauthier, consultant pour la commission scolaire, après avoir été directeur d'une école en centre jeunesse.

Pourtant, de telles décisions sont souvent prises sans aucune discussion avec l'école, témoigne-t-il. Il cite le cas d'un élève qui a manqué trois semaines de classe parce que la DPJ avait décidé de le changer d'école. Il a fallu un certain temps avant que la commission scolaire réussisse à annuler cette décision, puisque l'enfant fonctionnait bien dans son milieu.

Ces problèmes de collaboration ne sont sans doute pas étrangers à ces données alarmantes : parmi les jeunes de la DPJ, seulement 18,5 % décrochent leur diplôme d'études secondaires dans les délais habituels.

« Nous ne parvenons pas à leur faire réussir leur cheminement scolaire, ce qui est une aberration », dénonce la présidente de la CSDM.

La Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, mise sur pied à la suite de la mort d'une fillette de Granby le printemps dernier, poursuit ses travaux jusqu'à jeudi à Montréal.

### **LES RECOMMANDATIONS DE LA CSDM EN BREF**

Parmi les recommandations formulées par la commission scolaire dans son mémoire :

– informer systématiquement la direction de l'école de la présence d'enfants suivis par la DPJ à l'école. Baliser l'utilisation et la confidentialité de cette information ;

– assurer un suivi systématique aux écoles qui ont effectué un signalement ;

– reconnaître concrètement l'école et la commission scolaire comme des partenaires privilégiés pour la DPJ ;

– reconnaître l'école comme un facteur de protection (stabilité) pour ces élèves ;

– rencontrer l'école ou la commission scolaire avant le déplacement d'un enfant afin d'évaluer les impacts sur sa scolarisation ;

– permettre aux commissions scolaires d'offrir aux jeunes fréquentant des écoles en centre jeunesse la scolarisation jusqu'à 21 ans, comme elles le font déjà pour les élèves à besoins particuliers.

## DÉBATS

# LA CSQ INVITE LE GOUVERNEMENT À VENIR NÉGOCIER LÀ OÙ ÇA SE PASSE

SONIA ETHIER  
PRÉSIDENTE DE LA CENTRALE  
DES SYNDICATS DU QUÉBEC  
(CSQ)

Après avoir essayé un refus sans équivoque de toutes les organisations syndicales, dont la CSQ, de participer à des forums de discussion sur les priorités gouvernementales, le président du Conseil du trésor, Christian Dubé, tente de garder en vie cette étrange initiative, y allant d'une lettre ouverte publiée dans les médias.

Malheureusement pour lui, sa plaidoirie ne convainc personne dans le milieu syndical tant la faiblesse des arguments avancés saute aux yeux.

À en croire le grand argentier du gouvernement caquiste, ces forums seraient une approche « innovante » pour aborder les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives des 550 000 travailleuses et travailleurs du secteur public. Christian Dubé presse les organisations syndicales d'y participer afin de trouver « des solutions porteuses pour répondre aux préoccupations de la population québécoise ».

Avec des titres pompeux tels que la « réussite éducative » ou la « santé globale », ces forums sont pourtant limités à des échanges autour d'enjeux très restreints pour lesquels aucune des propositions que le gouvernement a annoncées sur toutes les tribunes depuis plus de 10 mois n'a été mise au jeu.

### **TROP DE QUESTIONS SANS RÉPONSE**

Le grand responsable du gouvernement pour les négociations dans le secteur public échoue à répondre à la grande question qui demeure : il existe déjà des lieux pour discuter et échanger sur les priorités gouvernementales - et syndicales, il va sans dire -, soit les tables de négociation. En quoi est-il impossible pour ce gouvernement de venir y proposer ses solutions si prometteuses ? Plus d'un mois et demi après s'être fait poser cette question par la CSQ, Christian Dubé est toujours incapable d'y répondre.

Et que dire de cette autre question : comment peut-on croire sérieusement qu'ils permettront de faire avancer rapidement les négociations alors que l'argent qui y sera consacré représente moins de 0,25 % de la masse salariale cette année ?

### **UNE INVITATION AU GOUVERNEMENT**

La CSQ a à cœur le bien-être de ses membres ainsi que celui de la population. Nous avons déjà soumis nos propositions concrètes pour améliorer les conditions de travail et d'exercice du travail du personnel à bout de souffle dans les réseaux de l'éducation et de la santé.

Ces propositions sont autant de solutions pour répondre notamment aux graves problèmes de pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs public et parapublic.

Pour cette raison, nous invitons le gouvernement à ne plus perdre de temps et à venir s'asseoir aux tables de négociation pour que nous puissions négocier les conditions qui favoriseront la réussite éducative et la santé globale de nos membres.

Quant à ses fameux forums, le président du Conseil du trésor serait bien avisé d'y renoncer, car à trop insister, il ne fait que nous rendre plus prudents à l'égard des intentions réelles de son gouvernement à vouloir éviter de s'inscrire dans un véritable dialogue pour le renouvellement des conventions collectives : la négociation.



# OPINIONS

## Syndicats, hauts cris et chaise vide



Animateur radio et chroniqueur

**Il pourrait y avoir un important bruit de fond au cours de la session parlementaire qui s'est amorcée hier à l'Assemblée nationale.**

Le menu est fort chargé pour la CAQ au lancement de cette nouvelle saison politique. Gouvernance scolaire, environnement tous azimuts, immigration, langue française, omnipraticiens, etc.

Mais ce ne sont pas ces sujets qui risquent de faire office de véritable premier test de résistance à la pression sociale pour ce gouvernement.

Non. C'est plutôt le renouvellement des conventions collectives avec les employés de l'État qui fera assurément monter la température dans la pièce.

### CONVENTIONS COLLECTIVES

Les hauts cris de certains députés

d'opposition tenteront alors de faire croire que les premières fissures seront apparues dans le maintien toujours fragile de la sacro-sainte paix sociale.

Comme toujours, la mobilisation syndicale permettra de faire beaucoup de bruit. On ressortira une fois de plus les porte-voix, les casseroles, les trompettes, les marionnettes géantes et les slogans à cinq sous.

De menaces en coups de gueule, les dirigeants syndicaux tenteront d'intimider le gouvernement pour le forcer à ouvrir tout grand les goussets et laisser pleuvoir les milliards.

Mais est-ce que la stratégie traditionnelle fonctionnera cette fois-ci? Rien n'est moins certain.

Car s'il est vrai que l'apparition de craquelures dans l'harmonie collective a de quoi faire frémir un gouvernement, encore faut-il qu'il sente que le brouhaha a un impact sur l'opinion publique.

La CAQ caracole au sommet des sondages. Son nationalisme fédérateur étant la pierre d'assise d'un appui quasi aveugle de la population,

il semble que même les écueils et certains excès d'improvisations dans des dossiers sensibles n'auront su avoir raison de la lune de miel qui prend de plus en plus des allures de mariage heureux.

Pour ce qui est de la fonction publique, la réalité est fort différente. Un sondage commandé en début d'année par le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) et obtenu par TVA Nouvelles démontrait clairement le peu de sympathie des Québécois envers les fonctionnaires.

Trop payés, trop nombreux, demandes exagérées... Tout y était. À un point tel que des campagnes publicitaires sont mises de l'avant pour tenter de modifier des perceptions bien ancrées.

### MAUVAISE STRATÉGIE

Pourtant, il est vrai que nous avons une fonction publique compétente. Et que nous devons être compétitifs pour attirer et maintenir les talents d'ici et d'ailleurs.

Mais les syndicats refusent systématiquement d'adopter un ton serein et d'éviter les dérapages et autres exagérations. Pire encore, ils refusent de s'asseoir à la table des forums de discussion mise en place par le gouvernement pour établir des offres bonifiées pour des postes névralgiques, comme ceux d'enseignants et de préposés aux bénéficiaires. Comme si la stratégie de la chaise vide pouvait être porteuse.

Les employés de l'État n'ont assurément pas la cote. Et ce n'est pas en tentant de bomber le torse que les syndicats feront plier l'échine au gouvernement.

@JTrudeau



## LA VOIX DES LECTEURS

### Les enseignants, ces jardiniers inestimables

En cette Semaine québécoise des enseignantes et des enseignants, je crois qu'il convient de prendre quelques minutes afin de réaliser l'ampleur de nos actions et de notre impact sur la société, notamment et principalement, sur la relève de demain : nos élèves, vos enfants, petits-enfants, neveux, nièces, etc.

J'ai toujours vu le travail d'un enseignant comme celui d'un jardinier. Nous prenons des graines et, par la suite, nous mettons en place les conditions favorables afin que celles-ci germent, que la plante s'épanouisse et que, finalement, elle porte des fruits.

Les enseignants, souvent contre vents et marées, se battent contre les éléments afin de protéger leurs précieuses graines (les élèves) et de s'assurer du meilleur résultat final.

Malheureusement, nos conditions de travail (comme le climat pour le jardinier) ne cessent de se détériorer. On nous demande de prendre en charge de plus en plus d'élèves, avec de plus en plus de défis, avec de plus en plus de contraintes, mais en nous accordant de moins en moins de services, de moins en moins de soutien, de moins en moins de latitude et de moins en moins de reconnaissance.

Il y a urgence climatique en éducation également!

Pourquoi? Qu'est-ce que les enseignants ont fait pour mériter un tel traitement? Rien. Rien ne justifie que l'on nous traite avec si peu de considérations.

Rien ne justifie qu'on reste sourd

à nos appels à l'aide. Rien. Toutefois, nos patrons agissent ainsi puisqu'ils savent que les enseignants sont prêts à beaucoup de sacrifices afin de protéger leurs élèves. Pour qu'ils ne soient pas victimes, à leur tour, d'un système malade.

Les enseignants ont à cœur le bien-être et la réussite des élèves et agissent en ce sens, mais qu'en est-il de nos patrons (directions, cadres, ministres)?

Est-ce que « les bottines suivent les babines »?

Pensez-y. Je vous confirme que lorsque les mots « plus de services » sortent de la bouche du ministre, cela ne change souvent rien dans les milieux. Mais les gens, eux, retiennent qu'il y a plus de services. Ils n'ont malheureusement pas les moyens de vérifier si c'est vrai; les enseignants oui.

Lors de la rencontre du Comité de relations de travail et de participation du 30 janvier dernier, j'ai informé les représentants de la commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC) qu'à mon avis, les mauvaises conditions de travail, la lourdeur de la tâche des enseignants et le manque d'humanisme avec lequel ils sont traités étaient des causes directes de la pénurie d'enseignants.

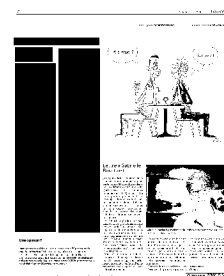
La réponse de la CSVDC? Elle ne partage pas mon avis.

Je peux même affirmer que je n'ai jamais entendu un représentant de la CSVDC admettre que les conditions de travail des enseignants sont difficiles. Comment régler un problème si les personnes en position de pouvoir le nient?

Alors, j'invite l'ensemble de la population à bien réfléchir.

Sortez du stéréotype de l'enseignant à qui l'on peut tout demander, puisqu'il a deux mois de vacances l'été. Si c'était vrai, on ne se ferait pas constamment répondre: « Je ne sais pas comment tu fais, moi je ne serais pas capable », lorsque nous indiquons que nous sommes des enseignants. Il faut cesser de faire comme si tout allait bien. C'est notre seule façon d'améliorer nos conditions de travail et de s'assurer que nos élèves auront des enseignants disponibles pour prendre en charge leur cheminement scolaire en rassemblant les conditions gagnantes pour les voir s'épanouir.

**Sophie Veilleux**  
Présidente du Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska (SEHY)



Le Quotidien, 5 février 2020, page 15  
La Voix de l'Est, 5 février 2020, page 13  
La Tribune, 5 février 2020, page 13  
Le Droit, 5 février 2020, page 9  
Le Nouvelliste, 5 février 2020, page 14

## Projet de loi n° 40 sur les commissions scolaires

# 5 CHOSES QUE FRANÇOIS LEGAULT NE VOUS DIT PAS :

1. Seuls les élus scolaires disparaîtraient. Les commissions scolaires, qui deviendraient des centres de services scolaires, ne feraient que changer de nom. La bureaucratie, déjà très lourde, serait maintenue intégralement. Les gestionnaires des nouvelles commissions scolaires auraient plus de pouvoir et encore moins de comptes à rendre à la population.
2. Les élèves qui fréquentent les écoles publiques n'auraient pas accès à davantage de ressources ou de services. Le projet de loi ne prévoit pas que les sommes économisées par l'abolition des élections scolaires (un peu plus de 11 M\$ par année) soient réinjectées dans des services directs aux élèves. Comme la réforme Barrette en santé, la réforme Roberge en éducation ne fait que brasser des structures.
3. Seules quelques centaines de parents, voire quelques dizaines dans certains territoires, conserveraient le droit de voter pour choisir les personnes qui siègeraient en leur nom sur les conseils d'administration des nouveaux centres de services scolaires. Toutes les autres personnes électrices perdraient leur droit de vote.
4. L'expertise des enseignantes et enseignants ne serait pas reconnue ni respectée. Au contraire, des personnes qui n'ont pas mis les pieds dans une classe depuis longtemps, ou qui n'y ont jamais mis les pieds, pourraient imposer aux profs des approches pédagogiques, des outils d'évaluation ou des méthodes d'intervention qu'ils devraient utiliser auprès de leurs élèves.
5. La quasi-totalité des organisations et des groupes qui se sont présentés en commission parlementaire a dénoncé le projet de loi n° 40 et en a demandé soit le retrait ou la révision en profondeur. Seules les personnes représentant des cadres et des directions d'établissement sont en accord avec ce projet de loi, puisqu'elles verraient leur pouvoir s'accroître.

Le projet de loi n° 40, qui contient plus de 300 articles,  
réécrit la *Loi sur l'Instruction publique*.

**Pour les profs, comme pour beaucoup d'autres  
personnes, le projet de loi n° 40, c'est non !**



Pour plus d'information : [lafae.qc.ca/NON-PL40](http://lafae.qc.ca/NON-PL40)

 [lafae.qc.ca](http://lafae.qc.ca)

# Gouvernement et institutions scolaires:

## ACTUALITÉ POLITIQUE

### PLUIE DE SALAIRES DE PLUS DE 100 000\$



**JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON**

Mardi, 4 février 2020 12:55

MISE À JOUR Mardi, 4 février 2020 12:55

**L'appareil gouvernemental, les municipalités et les institutions scolaires comptent environ 43 450 travailleurs avec un salaire de plus de 100 000\$, selon un rapport de la Fédération canadienne des contribuables (FCC).**

«Trop souvent, nos gouvernements se cachent derrière des portes closes lorsque vient le temps de parler de rémunération», déplore Renaud Brossard, directeur Québec de la FCC.

Entre août 2018 et mars 2019, son organisation a réalisé plus de 3000 demandes d'accès à l'information, entre autres, dans des municipalités, des ministères, des établissements scolaires et des sociétés d'État.

C'est chez Hydro-Québec qu'on retrouvait durant cette période le plus d'employés, incluant les cadres supérieurs, avec un salaire de base dans les six chiffres, soit 6796. Cela représentait environ un travailleur sur trois chez le fournisseur d'électricité. La moyenne des salaires était de 119 095\$.

Parmi toutes les demandes, Hydro-Québec avait aussi dans ses rangs le dirigeant gouvernemental le mieux rémunéré. Le président-directeur général, Éric Martel, touchait un salaire annuel d'environ 559 850\$.

La deuxième position du palmarès revient à la Ville de Montréal où 5700 salariés, soit des avocats, des élus, des pompiers, des policiers et des fonctionnaires, recevaient par an plus de 100 000\$. Ce groupe de personnes accaparait 686 millions\$ sur la masse salariale de la métropole.

À Québec, ils étaient 343 employés.

#### Cinq universités

Dans le top 10 des organisations les plus généreuses, cinq universités, dont les revenus dépendent de fonds publics, se sont démarquées. L'Université McGill (1992 travailleurs), l'Université de Montréal (1613), l'Université Laval (1581), l'Université de Sherbrooke (1084) et l'Université Concordia (835).

Parmi les ministères du Québec, c'est celui de la Sécurité publique, responsable notamment de la Sûreté du Québec, «qui coûtait le plus cher aux contribuables». Environ 1150 employés gagnaient plus de 100 000\$.

Sur les 2138 organismes visés, 450 auraient refusé de se plier à la loi d'accès à l'information, dont la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Ville de Lévis, le Conseil de gestion du Fonds vert et l'Université du Québec à Montréal.

«Collectivement, les employés avec un salaire annuel supérieur à 100 000\$ coûtent au-delà de 5,3 milliards \$ par année aux contribuables québécois», avance M. Brossard, qui aimerait que Québec prenne exemple sur l'Alberta, la Saskatchewan et l'Ontario qui dévoilent déjà publiquement ces données.

«Nous ne voyons pas de raison valable pour laquelle les contribuables québécois devraient se contenter de moins et demandons au premier ministre François Legault de légiférer afin qu'une telle liste soit publiée par le gouvernement chaque année», conclut-il.

III QUÉBEC

# Legault défend un investissement dans une entreprise de dirigeables

## Investissement Québec a injecté 30 millions dans le programme des baleines volantes

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
MARIE-MICHÈLE SIOUI  
CORRESPONDANTS PARLEMENTAIRES  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

Le premier ministre, François Legault, accuse non seulement les élus d'opposition de freiner ses ambitions pour le Québec, mais également des journalistes.

Il a reproché mardi à la presse de « ridiculiser » l'investissement de son gouvernement dans une entreprise de dirigeables, tandis que son ministre Jean-François Roberge a protesté contre « l'obstruction » des partis d'opposition vis-à-vis de son projet de loi sur les commissions scolaires.

Le chef du gouvernement n'a pas trouvé drôle de voir à la une du *Journal de Montréal*, coiffé du titre « Méchante balloune », un des projets de dirigeables dans lesquels Investissement Québec a injecté 30 millions.

« Si, chaque fois qu'un projet est trop risqué, on le ridiculise et on ne prend pas de risque, la société va arrêter d'avancer », a-t-il mis en garde lors de son retour à l'Assemblée nationale.

M. Legault a reproché à des journalistes de parler du programme des baleines volantes « comme si c'était une farce ». « Je trouve cela un peu spécial que des journalistes aient déjà conclu que ce n'est pas une bonne idée », a-t-il déclaré.

À ses yeux, le projet de ballons dirigeables voués au transport de bois ou de pièces de pylônes ou d'éoliennes est « brillant », « très innovateur » et constitue « un beau risque ».

M. Legault a invité les journalistes dubitatifs à aller se « promener à San Francisco et dans la Silicon Valley », où des projets « qui ont l'air bien drôles » ont rapporté « des centaines de millions ».

Les doutes exprimés sur l'investissement dans Flying Whales ne sont pas étrangers à l'absence d'une « longue tradition en affaires [des Québécois], en particulier les Canadiens français ».

M. Legault a aussi montré des signes d'exaspération par rapport aux critiques sur le projet de 3<sup>e</sup> lien routier entre Lévis et le centre-ville de Québec, qui inclut une voie réservée au transport collectif. « Encore là, c'est innovant. J'espère que les gens vont faire preuve d'ouverture », a-t-il lancé avant de filer vers le Salon bleu.

### Affrontement sur le projet de loi 40

L'opposition officielle a demandé à la présidence de l'Assemblée nationale d'intervenir afin que « le pouvoir exécutif » cesse « d'entacher le rôle de l'opposition » au moyen de « propos erronés [qui] dévalorisent le rôle du législatif ».

Au cœur de cette situation « inacceptable » selon elle : la menace de bâillon

brandie par Jean-François Roberge la semaine dernière, sous prétexte que l'étude de son projet de loi sur les élections et les commissions scolaires allait passer le cap des « 100 heures de travaux en commission parlementaire ».

Le décompte est plutôt à 58 h 21, ont souligné les oppositions — qui, contrairement au ministre, ne calculent pas les heures passées en auditions publiques.

Dans ce projet de loi de 300 articles, « pas moins de 100 amendements proviennent du ministre lui-même », a souligné la députée péquiste Véronique Hivon. « Le ministre Roberge *bulldoze* plus que le ministre Barrette. C'est pas des farces », a-t-elle lancé.

M. Roberge a déposé mardi 167 pages d'amendements — pour la plupart mineurs — qu'il souhaite apporter à son projet de loi. Il a notamment abandonné sa volonté de changer la composition des conseils d'établissement des écoles.

Quand il a brandi la menace du bâillon vendredi, le ministre a déclaré

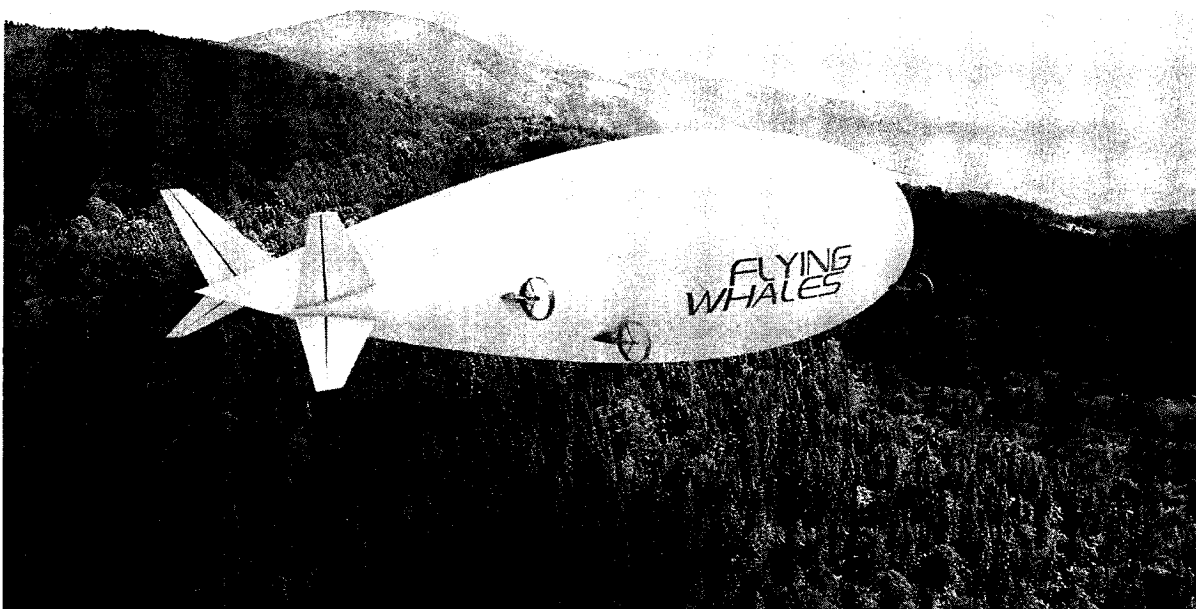


que « tous les arguments ont été dits », a rappelé l'élue libérale Marwah Rizqy. « Si tous les arguments ont été dits, comment se fait-il que ce matin, nous avons reçu plus de 82 amendements ? », a-t-elle demandé.

« Je dépose des amendements, on me reproche d'être à l'écoute », a répliqué M. Roberge. « Si je ne les dépose pas, ils nous disent qu'on est *bulldozer*. Toutes les raisons sont bonnes pour faire de l'obstruction », a-t-il lâché.

**Si, chaque fois qu'un projet est trop risqué, on le ridiculise et on ne prend pas de risque, la société va arrêter d'avancer**

FRANÇOIS LEGAULT



**Le projet de ballons dirigeables est destiné au transport de bois ou de pièces de pylônes ou d'éoliennes.**

FLYING WHALES

III SANTÉ

# Pénurie d'employés : le plan de McCann finalement déposé

le bonifier ».

ISABELLE PORTER  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

Le plan d'action pour contrer la pénurie de main-d'œuvre en santé promis en novembre par la ministre Danielle McCann a finalement été déposé mardi, mais il ne propose pas de nouvelles solutions.

Le plan, d'une centaine de pages, décrit 15 mesures pour attirer et retenir plus de préposés aux bénéficiaires (PAB) et d'auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS) qui offrent des soins à domicile.

Ces mesures, qui ont déjà été mises en œuvre, se déclinent notamment en bourses, en concertation entre le réseau de la santé et les commissions scolaires, en campagnes de publicité, en recrutement international, en création de postes permanents et en préposés formés pour entraîner leurs collègues.

Le ministère ne s'attend pas à ce qu'elles aient des effets à court terme, mais « à moyen et à long terme ».

Invité à commenter cette stratégie, le cabinet de la ministre a prôné la patience et indiqué que certains programmes commencent à donner des résultats.

Ainsi, le programme de bourses de 7500 \$ lancé en août a récemment

passé le cap des 1000 participants (la cible gouvernementale est de 2000 personnes), a signalé l'attaché de presse de M<sup>me</sup> McCann, Alexandre Lahaie.

Le document indique que les taux d'heures supplémentaires et de recours aux agences sont les plus élevés observés ces dix dernières années. D'emblée, le ministère est préoccupé par le fait que la main-d'œuvre dans ces catégories d'emploi est vieillissante, ce qui l'expose à plus de congés de maladie et à des absences plus longues.

En date du 31 mars, on recensait 41 563 PAB dans le réseau et 6189 ASSS. Des effectifs qui ont à peine augmenté ces dernières années (de 0,85 % par an pour les PAB et de 0 % pour les ASSS).

Selon les dernières données du ministère, sur les 4565 nouveaux postes créés par le gouvernement caquiste, seulement 350 ont été pourvus par de nouveaux préposés.

Au printemps, le gouvernement révélait qu'il allait devoir embaucher 33 036 préposés aux bénéficiaires dans le réseau d'ici cinq ans pour répondre à tous les besoins.

## Plainte pour outrage

La ministre McCann a par ailleurs été accusée mardi d'avoir commis un outrage au Parlement dans ce dossier.

Le leader parlementaire des libéraux, Marc Tanguay, affirme qu'elle a « induit la Chambre en erreur » quand elle a voté, le 29 novembre, pour une motion lui demandant de déposer le plan à l'Assemblée avant la fin de la période des travaux de l'automne.

À l'époque, la ministre était sur la défensive face à l'opposition qui lui reprochait de ne pas avoir de plan d'action pour contrer la pénurie de main-d'œuvre en santé.

Mardi, le cabinet de la ministre a confirmé que le plan n'était pas « prêt à être déposé » à l'époque, notamment parce qu'il ignorait qu'il lui fallait se procurer un numéro d'ISBN (séquence de chiffres pour des publications) pour le faire et qu'on a alors pris du temps pour «



## LIBRE OPINION

# La table de négociation, chemin le plus court pour rebâtir la santé et l'éducation

**Denis Bolduc**  
Secrétaire général de la FTQ

Lundi, par voie de lettre ouverte, le président du Conseil du trésor, Christian Dubé, a fait le point sur les offres patronales dans le cadre de la négociation des conventions collectives des employés du secteur public québécois.

En particulier, il a critiqué le refus généralisé des syndicats de participer à des « forums de discussion » portant sur les thèmes suivants : « la réussite éducative, l'accessibilité aux soins de santé pour les gens en hébergement de longue durée ou recevant des soins à domicile, ainsi que la santé globale des salariés du secteur public ».

Le ministre peut se rassurer une bonne fois pour toutes : ces thèmes font et feront partie de la négociation en cours. Faut-il le rappeler, les membres de la FTQ sont au service de la population dans les réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, animés par leur sens du devoir et hantés par la peur d'abandonner des personnes en détresse. Alors, oui, bien évidemment, ces thèmes sont aussi les nôtres.

Alors, pourquoi ne pas en parler en forum ? La réponse est une évidence : en négociation de convention collective, si on veut agir efficacement en vue d'un règlement rapide, c'est à la table de négociation que ça se passe. Ce sont les propres lois du gouvernement du Québec qui en ont décidé ainsi.

Le processus de négociation a d'ailleurs commencé officiellement le 2 novembre dernier. Les forums, eux, ne seraient que des vitrines, des opérations de relations publiques où le gouvernement braquerait les projecteurs sur ses approches, ses mots et surtout ses conclusions. L'exercice serait un appui chorégraphié aux propositions patronales : le contraire d'une négociation.

Le ministre se plaint aussi de notre soi-disant refus d'augmentations salariales différenciées et nous accuse de réclamer des augmentations « mur à mur », égales pour tous les employés du secteur public. S'il relit nos propositions déposées le 11 décembre dernier, il y trouvera d'importants ajustements à la structure salariale qui rehausseraient le salaire des bas salariés ainsi que les salaires d'entrée des autres salariés, de manière à corriger les problèmes les plus criants.

Quant à la volonté du gouvernement d'accorder une attention toute particulière aux enseignants et à certains préposés aux bénéficiaires, elle tend à confondre innovation et simplisme. Car au-delà de ces deux professions très visibles et très connues, une multitude d'autres sont également en grave pénurie de main-d'œuvre.

Par exemple : les agentes administratives, les éducatrices en service de garde, les électriciens, les cuisiniers, les techniciens en informatique, les concierges, etc. Même s'il est invisible et pernicieux, ce manque de personnel

prive bel et bien la population de services vitaux. S'attaquer aux aspects oubliés ou méconnus de la pénurie de main-d'œuvre, ça demande courage, rigueur et patience.

Finalement, nous tenons à rassurer M. Dubé en lui réitérant notre foi dans le processus de négociation en cours. Gouvernement ou syndicats, nous sommes à la croisée des chemins pour l'éducation, la santé et les services sociaux.

Ces réseaux ont été gravement endommagés par les compressions et les restructurations du gouvernement Couillard, pour être ensuite abîmés par la concurrence des autres employeurs. La détérioration des conditions de travail et la rareté de la main-d'œuvre ont depuis longtemps dépassé les seuils critiques pour les services à la population. Pour attirer et garder cette main-d'œuvre indispensable, le secteur public doit redevenir l'employeur de choix qu'il n'est plus. Cela est absolument incompatible avec des offres salariales en deçà de l'inflation.





Pour répondre au désir de changement et aux priorités des Québécois, il faut rebâtir notre capacité comme société de prendre soin de nos aînés, de nos enfants et de nos personnes malades. La responsabilité du gouvernement et des syndicats est gigantesque et c'est pourquoi il faut travailler d'arrache-pied là où ça se passe : à la table de négociation.

**Les forums ne seraient que des vitrines, des opérations de relations publiques où le gouvernement braquerait les projecteurs sur ses approches, ses mots et surtout ses conclusions**

Campus anglophone

# Roberge exige des modifications au Cégep de la Gaspésie

VINCENT LARIN

Agence QMI

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles peut bien offrir des formations à Montréal tant qu'une partie des cursus offerts soit en français, estime le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge.

Il réagissait ainsi aux critiques à propos de l'antenne montréalaise de ce cégep, ouverte en 2015, qui accueille uniquement des étudiants étrangers pour des formations en anglais.

Jean-François Roberge affirme être au courant depuis plusieurs semaines de cette situation et il est récemment intervenu pour demander à l'établissement d'enseignement d'offrir des cours en français dans son cursus.

« J'ai confiance qu'on va arriver à s'entendre avec eux. Nos règles de financement nous permettent d'apporter des correctifs de manière très importante », a-t-il expliqué.

Il s'est aussi montré très critique à l'endroit du site internet du campus de Montréal du Cégep de la Gaspésie et des Îles qui est entièrement en anglais.

« Je pense que le site internet doit à tout le moins être bilingue. Il doit informer les

gens qu'on s'en vient vivre dans un état francophone. C'est une correction qu'on a demandée et qui sera apportée », a-t-il également affirmé en point de presse à l'Assemblée nationale, hier.

## AUCUN PROBLÈME

Jean-François Roberge affirme toutefois ne voir aucun problème à ce que le Cégep de la Gaspésie et des Îles offre des formations à Montréal, à près de 1000 km de la ville de Gaspé.

« L'Université de Sherbrooke a un pavillon à Longueuil. Est-ce vraiment un problème? C'est très loin, la Gaspésie, de Montréal, j'en conviens, mais c'est quelque chose qui est légal », a-t-il fait valoir.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles a défendu lundi l'ouverture de cette antenne montréalaise en expliquant qu'un volet francophone doit y débiter dès l'automne prochain.

Reste que pour le Mouvement Québec français (MQF), cette situation illustre « l'érosion du statut du français dans l'enseignement collégial ». Son président, Maxime Laporte, exhorte le gouvernement Legault à intervenir, notamment en étendant l'application de la loi 101 au réseau collégial.



# Le cégep de la Gaspésie n'est pas un cas unique

## Le cégep Marie-Victorin offre aussi des cours en anglais à une clientèle internationale

MARCO FORTIER  
LE DEVOIR

Les programmes offerts en anglais se multiplient dans les cégeps francophones. L'émergence d'une classe moyenne éduquée en Inde et en Chine ouvre un immense « marché » international dont profite non seulement le cégep de la Gaspésie et des Îles — qui a ouvert un campus anglophone à Montréal —, mais aussi le cégep Marie-Victorin, qui recrute des étudiants asiatiques.

Ce cégep francophone du nord de Montréal se prépare à accueillir dans deux semaines une première cohorte d'une cinquantaine d'étudiants recrutés en Inde, a appris *Le Devoir*. Ces étudiants viendront étudier en anglais dans les programmes de commerce international et de comptabilité et gestion, a confirmé Jean-François Bellemare, directeur de la formation continue à Marie-Victorin.

Le même cégep accueille depuis octobre une quinzaine d'étudiants chinois au diplôme d'études collégiales (DEC) en comptabilité et gestion offert en anglais à Montréal. Le cégep Marie-Victorin offre le même programme en anglais en Chine, à l'Université de Kaifeng, au Henan, ainsi qu'à l'Université de technologie (Hutech), à Ho Chi Minh, au Vietnam.

Une centaine d'étudiants étrangers, originaires principalement de l'Inde et de la Chine, sont scolarisés en anglais au cégep Marie-Victorin. Le collègue public souhaite-t-il puiser davantage d'étudiants dans la véritable manne que représente la classe moyenne indienne et chinoise en pleine croissance ?

« Pour l'instant, on va y aller humblement, dit Jean-François Bellemare. On

veut faire une intégration qui correspond à notre mission d'ouverture sur le monde tout en respectant le fait qu'on est au Québec. La langue première, c'est le français. »

Le cégep Marie-Victorin, qui est public depuis 1993, peut offrir des cours en anglais parce qu'il a hérité du statut bilingue qu'il détenait du temps où il était un collège privé. Les étudiants étrangers inscrits au DEC anglais en comptabilité suivent des cours obligatoires de français, selon M. Bellemare. Les cours de français ne sont pas obligatoires dans tous les programmes d'attestation d'études collégiales (AEC), mais tous les étudiants étrangers sont exposés à la langue nationale du Québec dans des ateliers, des conférences et d'autres activités d'intégration, fait-il valoir.

Le cégep Marie-Victorin offre aussi 16 programmes de francisation destinés aux immigrants, souligne le directeur de la formation continue.

### En français, S.V.P.

Les reportages sur la croissance exponentielle du campus anglophone ouvert à Montréal par le cégep de la Gaspésie ont semé l'inquiétude parmi tous les partis à l'Assemblée nationale, mardi. Cet établissement unilingue anglais, établi à 920 kilomètres du cégep de Gaspé, accueille 2200 étudiants, majoritairement de l'Inde et de la Chine, quatre ans après son ouverture.

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, a été choqué d'apprendre l'existence de cette antenne anglophone d'un cégep francophone de région. « On va intervenir parce que c'est quand même choquant. On dirait qu'à toutes les semaines on trouve des vices

cachés dans la gouvernance libérale », a déclaré le ministre Roberge aux journalistes, en marge des travaux à l'Assemblée nationale.

Il a noté que le campus de Montréal du cégep de la Gaspésie est né en 2015, sous le précédent gouvernement. Le ministre a ordonné au cégep de traduire le site Web du programme anglais, qui n'est pas offert en français, et d'inscrire des cours obligatoires de français dans tous les parcours en anglais.

« Le site Internet juste en anglais dit en gros "Welcome to Canada". Il ne parle pas du fait que le Québec est le seul État francophone d'Amérique du Nord. [...] Je pense que c'est un problème », a réagi le ministre Roberge.

Les partis de l'opposition ont déploré le sous-financement des cégeps en région, qui les oblige à recruter des « clients » dans le « marché » mondialisé de l'enseignement. Le gouvernement a pourtant investi massivement dans les cégeps depuis un an, surtout en région, notamment par une révision du mode de financement des collèges, a rappelé le ministre de l'Éducation. Le budget du cégep de la Gaspésie et des Îles a augmenté de 15 % cette année.

### « Développement chaotique »

La création de programmes collégiaux en anglais amplifie l'anglicisation de Montréal, a déploré de son côté le Mouvement Québec français. L'organisation réclame que la loi 101 soit étendue au réseau collégial pour forcer les francophones et les nouveaux arrivants à étudier en français — comme



au primaire et au secondaire —, mais cette proposition ne recueille aucun appui à l'Assemblée nationale.

« Il faut qu'ils [les étudiants aux programmes en anglais] soient en contact avec le français, c'est important, sinon ça crée un ghetto », a réagi Pascal Bérubé, du Parti québécois.

« Quand on laisse le réseau collégial se développer de manière désordonnée et chaotique, quand on laisse des logiques de compétition, de marchandisation, s'installer dans le réseau collégial, [...] ça ne sert pas les intérêts des Québécois et des Québécoises », a insisté Gabriel Nadeau-Dubois, de Québec solidaire.

« Les cégeps, ce n'est pas une *business*. On ne devrait pas ouvrir ça comme on ouvre une succursale de restaurant de *fast-food* », a-t-il ajouté.

Marwah Rizqy, du Parti libéral, s'est demandé si l'ouverture d'un campus unilingue anglais à Montréal anglais correspond à la mission fondamentale d'un cégep bilingue établi en région.

### **Demande croissante**

Les cégeps, eux, se défendent de consi-

dérer les programmes en anglais comme une simple façon de faire de l'argent. « Notre mission, c'est de répondre aux besoins des gens », dit Sylvie Prescott, directrice du cégep de Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean. L'établissement offre depuis 22 ans des attestations d'études collégiales (AEC) en anglais aux Cris et aux Inuits. Environ 350 étudiants par année suivent de tels programmes en anglais.

L'établissement a ouvert un campus à Chibougamau, à 230 kilomètres au nord-ouest de Saint-Félicien. Le cégep compte offrir davantage de programmes en anglais, y compris un diplôme d'études collégiales en technique de foresterie, à son campus de Chibougamau. Le MEES a donné le feu vert à ce programme en anglais la semaine dernière.

« Les étudiants autochtones veulent des DEC qui mènent à de bons emplois. Ils sont prêts. On ne peut pas passer à côté de ça, on doit leur offrir le service », dit Sylvie Prescott.

Avec Marie-Michèle Sioui  
et Marco Bélair-Cirino

## CHRONIQUE

# UN SOUS-CÉGEP INDIEN À 14 000 \$ PAR AN

YVES BOISVERT  
LA PRESSE

---

Deux mille étrangers inscrits dans un cégep de région, mais qui étudient en anglais à Montréal : la nouvelle du Devoir était déjà assez stupéfiante.

Mais c'est encore plus bizarre. Et c'est encore pire.

Il s'agit en fait d'une vraie business de rabattage d'élèves indiens qui, pour 14 000 \$ par année, viennent chercher non pas un vrai diplôme d'études collégiales (DEC), mais une simple « attestation d'études ».

L'affaire, parce que c'en est une bonne, rapporte présentement 28 millions par année. La somme est séparée moitié-moitié entre un entrepreneur indien controversé et le cégep de Gaspé.

Mais commençons par un quiz.

Combien y a-t-il d'élèves étrangers au total dans les 12 cégeps publics de Montréal ?

1429.

Combien y a-t-il d'élèves étrangers au seul cégep de la Gaspésie et des Îles ?

1523.

Ces données sont les dernières disponibles à la Fédération des cégeps et datent de 2018. Les élèves étrangers de l'établissement gaspésien sont maintenant autour de 2000. Et on prévoit faire passer le contingent à 2500 dès cette année.

Ces élèves n'ont pas la chance d'être en Gaspésie, ni aux Îles. Ils sont dans 30 salles de classe, dans un immeuble privé du boulevard Henri-Bourassa. Et à 14 000 \$ le client, ça fait 28 millions, 35 millions bientôt.

Ils ne sont pas de « vrais » élèves de cégep. Ils suivent des cours d'informatique, d'éducation à l'enfance, de logistique du transport, de gestion de projet, de développement d'applications pour téléphones mobiles, etc.

Une formation essentiellement technique, mais partielle, puisqu'elle ne débouche que sur une AEC. Rien de mal là-dedans, sauf que c'est cher payé, 14 000 \$ par année, pour

une attestation. Certains étudient deux ans.

Le cours ne débouche sur aucune voie accélérée d'immigration, comme le Programme de l'expérience québécoise (PEQ). Il permet d'obtenir un permis de travail d'un an, parfois renouvelable un an.

\*\*\*

Les Montréalais l'ignorent, mais sans les élèves étrangers, plusieurs cégeps en arracheraient en région, où les jeunes continuent de partir à vitesse grand V. Ils sont 220 à Saint-Félicien, 217 à Jonquière, 162 à Chicoutimi, 309 à Matane, 96 à Baie-Comeau...

Ils sont non seulement de l'oxygène pour ces cégeps, mais pour les villes aussi. Ils étudient en français, s'intègrent à la réalité québécoise, ont accès ensuite à une voie rapide vers le statut de résident permanent.

Mais ce dont il est question ici n'a rien à voir. Enfin, si, ça a quelque chose à voir : l'argent. Le cégep de la Gaspésie et des Îles dégage un « profit » d'environ 1 million avec son étrange campus indien. Mais est-ce vraiment son rôle de s'associer avec un homme d'affaires pour faire payer le gros prix à des élèves étrangers qui se retrouveront avec une « attestation » ?

\*\*\*

Hier, Sylvain Vachon, directeur de la formation continue du cégep, m'a expliqué n'avoir aucun problème avec le concept.

D'abord, pour être accepté par les autres cégeps, Gaspé s'est engagé à n'ouvrir le programme qu'à des étrangers – donc pas de compétition directe.

M. Naveen Kolan a lui-même pris contact avec le cégep en 2014 pour offrir d'amener des élèves indiens. Gaspé est un cégep bilingue, mais tout de même, pourquoi Gaspé ?

On aime tous la Gaspésie, mais ça ne vient pas en haut de la liste des cégeps, ni géographiquement ni alphabétiquement.

« Peut-être que les autres cégeps de Montréal faisaient déjà le plein d'étudiants, ou trouvaient ça complexe, parce que ça sortait un peu des cadres, mais nous avons une forte culture entrepreneuriale », avance M. Vachon.

On a commencé par 35 élèves en 2015, discrètement...

M. Kolan a diverses entreprises, dont Edu Edge et Matrix. C'est Matrix qui fournit l'immeuble, qui recrute les élèves, et le cégep embauche les profs, les techniciens, etc. Une centaine de personnes ont été embauchées par le cégep. Tout ça est entièrement privé et n'inclut pas un sou du gouvernement. Ce n'est donc pas un de ces cas de campus d'université de Rimouski à Lévis, Laval à Laval, Sherbrooke à Longueuil, etc. C'est « autofinancé » et dans un immeuble de Matrix.

« Matrix fait un très bon travail », les élèves sont bien sélectionnés, ont les aptitudes requises et réussissent très bien, dit M. Vachon. « Nous, on fournit les services éducatifs, et on ne lésine pas sur la qualité. »

Lui et d'autres membres de la direction se sont rendus en Inde une fois, mais aux frais du cégep. Matrix « déploie » des agents en Inde, organise des salons, et les incite à venir étudier en Gaspésie, pour ainsi dire.

En 2019, les affaires allaient tellement bien qu'un contrat de 10 ans a été signé, avec un objectif bientôt atteint de 2500 élèves.

Les affaires vont bien pour les associés, mais qu'en est-il des élèves ? Que leur arrive-t-il après ?

Le cégep n'a pas encore eu le temps de faire un suivi, reconnaît-il.

\*\*\*

Mais au fait, qui est donc Naveen Kolan ?

Ses entreprises ont fait le même genre de partenariat avec des collèges communautaires ontariens, jusqu'à ce que le gouvernement instaure des quotas. C'est alors qu'il s'est tourné vers le Québec. M. Kolan a fait la manchette dans les médias anglophones du Québec il y a quatre ans, justement pour un programme du genre en partenariat avec la commission scolaire Lester B. Pearson. Les élèves indiens payaient 22 000 \$ par année pour étudier dans des écoles à vocation particulière de l'Ouest-de-l'Île. À un certain moment, 300 élèves indiens étaient installés dans un campus du centre-ville, et rapportaient plus de 6 millions par année – toujours selon un modèle 50-50. Une querelle a éclaté avec la commission scolaire et les médias ont rapporté qu'une enquête avait été ouverte à l'UPAC. Le ministère de l'Éducation s'est aussi intéressé au dossier.

« Des enquêtes, on en lance, vous savez, mais il n'a été accusé de rien et il m'a donné des explications qui m'ont satisfait », dit M. Vachon.

\*\*\*

Tout est donc « légal », mais ça n'en est pas moins vaguement absurde.

Est-ce vraiment la manière de combler le problème de financement des cégeps en région et des cégeps tout court ? On en est rendu là ? À offrir des sous-diplômes à des prix d'études universitaires privées, qui débouchent sur on ne sait pas quoi, mais sûrement pas des études supérieures ? Le tout hors Gaspésie, hors mandat aussi, dans une sorte de « deal » qui sent l'exploitation ? On leur vend le rêve de l'immigration, c'est bien évident. Mais ça n'y mène même pas.

On a compris que Naveen Kolan s'est dirigé au Québec quand il a saturé le marché ontarien. Mais évidemment, tout se passe en anglais parce que tout se passe comme nulle part.

On a compris que n'est pas la continuation de la mission de ce cégep, ni une réponse à un besoin exprimé par le gouvernement. Ce n'est pas un projet éducatif. C'est une « occasion d'affaires ».



## ICI Saguenay–Lac-Saint-Jean

# Une formation en anglais pour retenir les étudiants cris à Chibougamau



La directrice générale du Cégep de Saint-Félicien, Sylvie Prescott

PHOTO : RADIO-CANADA / PRISCILLA PLAMONDON LALANCETTE

### Radio-Canada

Publié hier à 15 h 27

Alors que le débat fait rage concernant le campus anglophone du Cégep de la Gaspésie et des Îles à Montréal, le Cégep de Saint-Félicien applique une recette semblable, mais pour retenir les jeunes Crys en région.

À compter de l'automne 2021, le programme en Techniques du milieu naturel sera donné en anglais au campus de Chibougamau, mais, selon la directrice générale du Cégep de Saint-Félicien, Sylvie Prescott, la dynamique est inverse.

*« Le souhait, ce n'est pas d'avoir un centre d'études complètement anglophone, loin de là, mais de plus en plus on voit vraiment une augmentation des effectifs étudiants en provenance des communautés cries. »*

— Sylvie Prescott, directrice générale du Cégep de Saint-Félicien



Le programme de Techniques du milieu naturel est enseigné en français à Saint-Félicien et il le sera en anglais à Chibougamau dès l'automne 2021.

PHOTO : RADIO-CANADA / PRISCILLA PLAMONDON LALANCETTE

C'est que les besoins de formation sont croissants pour les étudiants cris du Nord-Du-Québec qui sont anglophones. Le Cégep veut donc éviter qu'ils partent pour s'instruire ailleurs.

*« En n'offrant pas de formation en anglais vraiment au niveau de leur territoire, ils doivent se délocaliser et partir pour aller soit à Montréal ou à Québec. Le souhait, c'est vraiment de garder les jeunes dans le Nord-du-Québec. »*

— Sylvie Prescott, directrice générale du Cégep de Saint-Félicien

Le campus de Chibougamau est la seule maison d'enseignement supérieur dans le Nord-du-Québec. Saint-Félicien fait donc partie des rares cégeps de la province à jouir d'un statut bilingue. Comme le français est la troisième langue des Cris, l'institution espère garder la relève en région en se tournant vers l'anglais. D'ici quelques années, d'autres programmes pourraient également être offerts en anglais à Chibougamau.

La Technique du milieu naturel continuera tout de même d'être dispensée en français au campus principal de Saint-Félicien.

*D'après des informations de Priscilla Plamondon Lalancette*



## ACTUALITÉS

# PÉTITION POUR DOTER UN « BUNKER » DE FENÊTRES

MARIE-EVE MORASSE  
LA PRESSE

Surnommée « la prison » ou « le bunker », l'école Louis-Joseph-Papineau accueille entre ses murs des élèves qui, lorsqu'ils sont en classe, ne voient pas la lumière du jour. C'en est assez, disent les membres du conseil d'établissement de cette école du quartier Saint-Michel, qui en sont à faire signer une pétition pour qu'on perce des fenêtres dans le bâtiment.

Jacques Langlois n'en démord pas. Il faut « coûte que coûte que les élèves du quartier Saint-Michel puissent bénéficier d'une école normale », dit le président du conseil d'établissement de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau.

La « normalité » dans cette école très défavorisée, qui accueille des élèves provenant de partout dans le monde, ce serait d'avoir des fenêtres pour voir dehors. Or, le bâtiment de béton construit au début des années 70 n'en possède pas, ou si peu.

« C'est une situation inacceptable, mais ça ne semble pas être un dossier prioritaire pour la Commission scolaire de Montréal. Je me retrouve obligé de m'assurer que ce problème ait une grande visibilité. »

— Jacques Langlois, président du conseil d'établissement de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau

Dans le quartier, la situation est pourtant connue depuis longtemps. « J'ai vu des générations passer par là. C'est une évidence pour tout le monde : cette école n'a pas de fenêtres, ça ne peut pas rester comme ça. Personne ne conteste le fait que ce n'est pas normal, mais pour aller vers l'exécution des travaux, c'est compliqué », dit le coordonnateur de

l'organisme Forum jeunesse de Saint-Michel, Mohamed Mimoun.

Il note que dans le même quadrilatère que l'école Louis-Joseph-Papineau se trouvent des écoles privées, des « institutions modernes ».

« On a juste à côté l'école Louis-Jo, comme une prison. Dans la tête des jeunes, voilà une autre école, mais parce qu'elle est fréquentée par des jeunes modestes, pauvres, issus de l'immigration et nouvellement arrivés dans le quartier, ils ont cette école-là », dit Mohamed Mimoun.

### « AVANT-HIER »

La Commission scolaire de Montréal a annoncé la semaine dernière qu'elle allait mandater des architectes et ingénieurs pour « planifier des travaux de réfection de l'enveloppe extérieure et l'ajout de fenêtres » à l'école Louis-Joseph-Papineau.

Impossible de savoir quand les travaux pourraient être réalisés. Pourquoi n'ont-ils pas été faits avant ? « Maintenant, il y a de l'argent. Malheureusement, il a fallu aller aux travaux les plus urgents. Les fenêtres sont des travaux importants parce qu'ils améliorent la qualité de vie pour les élèves, mais ce n'était pas des travaux d'urgence », dit la présidente de la CSDM, Catherine Harel Bourdon.

Le député libéral de Viau a grandi dans le quartier et se décrit comme un « p'tit gars de Saint-Michel ». Il estime que c'est « avant-hier » qu'on aurait dû donner aux 1200 élèves de l'école secondaire des vues sur l'extérieur.

« Ça n'a pas d'allure quand on connaît la réalité de cet environnement-là. On est en train de se battre contre le décrochage scolaire, contre la délinquance juvénile, contre différents enjeux. Ça prend une mobilisation active et tenace, un grand leadership pour dire que c'est un projet prioritaire en termes d'immobilisation », dit Frantz Benjamin.

Le travail « extraordinaire » fait par le personnel de l'école « ne peut pas suppléer au fait que chaque jour, des jeunes vont dans cette école pas accueillante, repoussante », poursuit-il.

Le député provincial a interpellé le ministre de l'Éducation à ce sujet en commission parlementaire en septembre 2019. Ce dernier a expliqué qu'il n'attendait que la demande de rénovation de la commission scolaire pour l'approuver.

« Moi, je ne peux pas accepter les demandes qu'on ne me fait pas. J'ai bien hâte de recevoir cette demande-là, puis j'ai bien hâte qu'on rénove [l'école], puis qu'on lui donne de l'amour puis un souffle de fierté », a dit Jean-François Roberge.

### « JE VEUX JUSTE DES FENÊTRES »

Pour le président du conseil d'établissement de l'école Louis-Joseph-Papineau, les fenêtres sont d'autant plus importantes quand on sait que l'école héberge depuis plusieurs années les 520 élèves de l'école primaire Sainte-Lucie, qui est en rénovation et doit rouvrir en 2021. Certains pourraient donc faire tout leur parcours primaire et secondaire entre les murs de « Louis-Jo ».

Représentant de cette école située dans un quartier où bien des « parents ne peuvent pas exprimer le mécontentement parce qu'ils ne parlent pas la langue », Jacques Langlois n'a pas l'intention de lâcher le morceau de sitôt. Il y voit un outil de rétention des jeunes dans Saint-Michel.

« Je veux juste des fenêtres », dit-il.

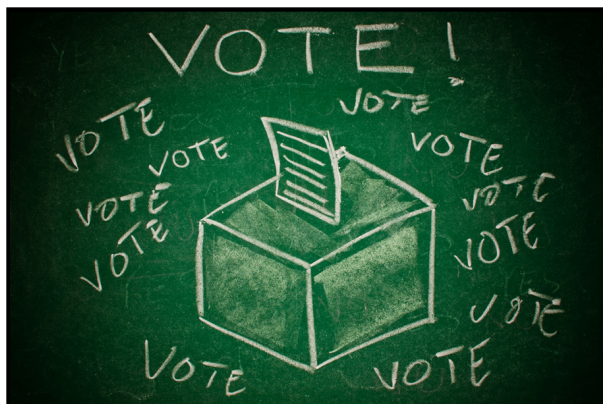


ACCUEIL    CATÉGORIES  
MESSAGES DU GOUV.  
INFO / ABONNEMENT  
INSCRIPTION

[Retour](#)

## Article du [mardi 04 février 2020](#)

---



### MODE DE SCRUTIN : SIÈGES DE RÉGION

# Une « discussion est ouverte » sur le seuil de 10 %

---

Paru le [mardi 04 février 2020](#) |  
Catégorie: [Autres](#)

(LCP) Alors que se poursuivent aujourd’hui les consultations sur le projet de loi 39 sur le nouveau mode de scrutin, la ministre de la Justice constate déjà que l’idée de fixer un seuil national de 10 % pour qu’un parti ait droit de participer à l’attribution des sièges de région est peu populaire parmi les groupes consultés.

« Le seuil présentement de discussion est fixé à 10 %, mais une discussion est ouverte sur ce sujet-là. Certains nous ont proposé des seuils, bon, de 5 %, d'autres de 2 % [...]. La majorité on dit 5 % [...] pour diverses raisons », observe Sonia LeBel.

« Une des justifications pour le mettre à 5 %, entre autres, était d'avoir un certain équilibre, hein, entre d'avoir une plus grande proportionnalité [...] et le fait aussi de voir peut-être un parti ou un courant de pensée extrêmement marginal avoir accès à l'Assemblée nationale », résume-t-elle.

## **Courants marginaux**

La ministre se demande justement si en baissant le seuil on ne risque pas d'entraîner l'émergence de courants de pensée plus marginaux qui sont représentés dans une région particulière et sans « racines » nulle part ailleurs au Québec.

« Non, je n'ai pas cette crainte-là », a réagi la chercheuse Mercédez Roberge. « Je crois qu'au Québec, on est très, très loin d'être devant une situation chaotique au niveau politique. »

## **Un juste milieu**

Un seuil de 5 % est défendu par la majorité des groupes jusqu'à maintenant, dont l'Union étudiante, le Forum jeunesse de l'île de Montréal, l'Union des producteurs agricoles, la CSN et la FTQ. Pour sa part, la CSQ propose un seuil entre 2 % et 5 %.

Le seuil du projet de loi « mine sérieusement l'accès des petits partis à des sièges de région », croit Denis Bolduc, secrétaire général de la FTQ. « En d'autres mots, cette situation a pour effet de réduire le poids d'un vote dans une région éloignée par rapport au vote exercé dans une région plus urbaine, disposant de plusieurs sièges de compensation. »

## **Seuil plus bas**

Pour d'autres groupes et chercheurs, un seuil de 3 % est recommandé. « Un seuil provincial de 10 % est inacceptable. Un tel seuil n'existe qu'en Turquie et je ne

vois pas comment ou pourquoi on devrait s'inspirer de ce pays », soulève André Blais, professeur titulaire au Département de science politique de l'Université de Montréal.

« Un seuil, disons, de 3 %, par exemple, serait tout à fait acceptable. Mais, personnellement, je propose que ça soit au niveau régional seulement et qu'il n'y ait pas de seuil national », dit-il. Ce seuil est aussi recommandé par Mouvement Démocratie nouvelle, la Fédération autonome de l'enseignement et le Réseau des tables régionales de groupes de femmes.

## **FQM**

Pour sa part, la Fédération québécoise des municipalités est confortable avec le seuil de 10 %, sans pour autant y être résolument attaché. « Ce qui est sûr : ça prend un certain seuil », pense son président, Jacques Demers.

« Si on veut avoir 125 députés, ça prend quand même des gens qui représentent la population. Puis, sur cette base-là, on ne peut pas avoir non plus 100 députés de partis différents. À un moment donné, il faut des lignes, il faut quand même avoir... il faut un seuil », affirme-t-il.

« Donc, tant que le seuil qui sera proposé ou mis de l'avant éventuellement, qu'il reste à 10 % ou à un autre chiffre, rencontre le principe d'une certaine stabilité gouvernementale dans le sens de ne pas multiplier les gens qui seront à l'Assemblée, vous serez derrière ça? », questionne la ministre Sonia LeBel. « Absolument », répond le président.

-30-

## Autres articles du **mardi 04 février 2020**

---



### **ADOPTION INTERNATIONALE**

#### **Une séance de sensibilisation obligatoire**

## ÉDITORIAL

# POUR CEUX QUI NE GAGNERONT PAS LE SUPER BOWL

PAUL JOURNET  
LA PRESSE

---

Comment former plus de Laurent Duvernay-Tardif ?

On ne parle pas de gagnants de championnat. De tels athlètes d'exception, il y en aura toujours. On parle plutôt d'étudiants qui réussissent à obtenir un diplôme tout en pourchassant leur rêve sportif. Et qui ont donc un plan B si jamais ils n'accèdent pas aux ligues majeures, ce qui demeure le scénario le plus fréquent.

Duvernay-Tardif, faut-il le rappeler, a obtenu son diplôme de médecine de l'Université McGill en mai 2018. S'il jouait au hockey, c'aurait été plus difficile, et c'est justement le problème.

Dans notre hockey junior, la conciliation sport-études reste encore ardue. Même si d'indéniables progrès ont été accomplis dans la dernière décennie, le défi reste encore immense.

Bien sûr, on ne peut pas vraiment comparer ces deux sports, qui ont des contraintes très différentes, comme la durée de récupération nécessaire entre chaque match. Mais à tout le moins, le hockey pourrait s'inspirer de ce qui fonctionne bien dans le football.

Depuis quelques années, Hockey Québec déploie beaucoup d'efforts pour inciter ses jeunes à persévérer à l'école. Depuis 2011, les joueurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) doivent être inscrits à l'école. Chaque équipe de hockey engage aussi un conseiller pédagogique. Certaines, comme l'Armada de Blainville-Boisbriand, paient les droits de scolarité de leurs joueurs tout en exigeant un remboursement lors d'un échec à un cours.

Autre chiffre très positif : 99 % des membres de la LHJMQ ont obtenu un diplôme du secondaire, tandis que le taux est de moins de 80 % pour les élèves de l'ensemble du Québec.

N'empêche que plusieurs obstacles demeurent pour nos jeunes hockeyeurs. La LHJMQ est aussi une entreprise commerciale, ce qui crée parfois des tensions. On l'a vu en 2017 lorsque le circuit a décidé de retarder sa saison de deux semaines – les billets se vendent mal quand il fait encore chaud dehors. Cette décision avait été prise même si un rapport de l'Alliance Sport-Études prévenait que cela nuirait à la réussite scolaire, a révélé à l'époque le

journaliste Martin Leclerc.

La saison régulière compte pas moins de 68 matchs en plus des rencontres préparatoires et des séries éliminatoires, avec les milliers de kilomètres en autocar que cela suppose. Pour la saison prochaine, le circuit songe à réduire le calendrier... de seulement quatre matchs. C'est le grand obstacle à la réussite scolaire. Les échanges sont aussi permis. Même si c'est seulement durant le congé des Fêtes, de tels dérangements ne facilitent pas les études.

À titre de comparaison, dans la ligue universitaire américaine de hockey (NCAA), il y a moins de rencontres et elles se déroulent plus souvent la fin de semaine pour permettre aux joueurs d'étudier et de s'entraîner davantage.

La LHJMQ demeure encore la pépinière de choix pour les espoirs québécois. Reste que la compétition augmente pour recruter le talent, avec les ligues américaines (USHL pour les juniors et NCAA pour le circuit universitaire) qui s'activent de plus en plus au Québec. On l'a vu quand Tristan Luneau, un des meilleurs espoirs québécois des dernières années, s'est lié à l'Université du Wisconsin – précisons qu'il est encore probable qu'il décide malgré tout de se joindre à la LHJMQ.

Tant mieux si cette concurrence incite la LHJMQ à poursuivre ses louables efforts pour faire diplômer ses joueurs. Car la majorité d'entre eux, faut-il le rappeler, n'accéderont jamais à la LNH.

Le Canadien de Montréal a aussi un Duvernay-Tardif en puissance. Alexandre Alain, qui détenait une impressionnante cote R de plus de 35, aurait pu être accepté en médecine à l'Université Laval. Il évolue présentement pour le Rocket tout en suivant deux cours à l'université. Et avec Duvernay-Tardif, Alain parraine un nouveau prix pour la persévérance scolaire que la LHJMQ remettra à un joueur par équipe. Même si Duvernay-Tardif offre un spectaculaire modèle de réussite, on n'en demande pas tant à tous nos jeunes athlètes. Mais on voudrait à tout le moins donner la chance à chacun de réaliser son plein potentiel scolaire.

Même s'il faut reconnaître que Hockey Québec s'est nettement amélioré, le soutien aux élèves et étudiants varie encore trop d'une équipe à l'autre, et partout, le calendrier effréné complique leurs études. Il reste donc encore du travail à faire.

## DÉBATS

# LA DIPLOMATION, AU-DELÀ DES CHIFFRES

JÉRÔME LUSSIER ET SIMON SAVARD  
INSTITUT DU QUÉBEC

---

En réponse à la chronique de Francis Vailles, « Bonnes et mauvaises nouvelles sur le décrochage », publiée le 24 janvier

Dans une chronique publiée le 24 janvier, Francis Vailles fait état des données les plus récentes de Statistique Canada concernant les taux de diplomation au secondaire des provinces canadiennes.

M. Vailles compare ces données à celles publiées par l'Institut du Québec (IDQ) au printemps 2018, et qui brosaient un portrait plus inquiétant des taux de diplomation au Québec. (Les données en question provenaient de Statistique Canada, qui utilisait une autre méthodologie à l'époque.)

D'entrée de jeu, nous saluons l'attention que M. Vailles porte aux enjeux de l'éducation. La qualité, la performance et l'équité de notre réseau scolaire jouent un rôle déterminant dans l'avenir du Québec, et les analyses qui enrichissent notre compréhension de ces questions devraient être considérées avec ouverture. C'est le principe qui nous anime. Les contributions de M. Vailles vont également dans ce sens. Toutefois, quelques précisions s'imposent concernant sa chronique du 24 janvier.

M. Vailles réfère abondamment aux chiffres contenus dans notre étude de mai 2018, mais il omet de mentionner notre rapport de septembre 2019, sur la qualité de l'enseignement qui reprend et publie spécifiquement - à la première page de la première

section - les nouvelles données de Statistique Canada sur les taux de diplomation des provinces. Il nous semble donc important de dissiper l'impression que la chronique a pu laisser planer, à l'effet que l'IDQ n'avait pas pris acte de la nouvelle méthodologie, et rappeler que nous avons diffusé et analysé les nouveaux chiffres il y a plus de trois mois.

### TROIS BÉMOLS

Ces chiffres améliorent effectivement le portrait de la diplomation au Québec, ce dont il faut a priori se réjouir. Cela dit, en plus de l'écart important entre les garçons et les filles (que M. Vailles souligne à juste titre), trois bémols devraient tempérer notre enthousiasme.

Premièrement, avec 75 %, le Québec demeure dernier au Canada pour le taux d'obtention « du diplôme et de qualification d'études secondaires dans les délais normaux », sept points de pourcentage derrière l'Ontario. En vertu de la nouvelle méthodologie, l'écart avec l'Ontario est moins important qu'auparavant, essentiellement parce que les statistiques incluent désormais les écoles privées. Leur inclusion fait bondir les résultats du Québec, sachant que les élèves du privé sont proportionnellement beaucoup plus nombreux au Québec qu'en Ontario, et que ces derniers ont de bien meilleurs taux de diplomation (89 %) que les élèves du public (64 %). Si on comparait uniquement les réseaux publics, les résultats du Québec seraient donc significativement inférieurs.

Deuxièmement, les statistiques amalgament les diplômes d'études secondaires et les qualifications. Or, comme nous l'écrivions dans notre rapport de septembre dernier, les qualifications ne servent qu'à préparer les élèves ayant des difficultés d'apprentissage à intégrer le marché du travail, sans égard à leurs résultats scolaires. Ces qualifications ne permettent pas d'accéder aux études postsecondaires et n'attestent pas d'un niveau de maîtrise des contenus.

En excluant les qualifications, le taux de diplomation dans les délais des réseaux publics et privés au Québec est de 69,3 %. En Ontario, la donnée la plus comparable est de 81,2 % - une différence de près de 14 points de pourcentage.

Finalement, si on peut évidemment se réjouir du taux plus élevé de « raccrocheurs » - soit les personnes qui finissent par obtenir un diplôme ou une qualification dans leur vie -, il serait intéressant de mesurer les conséquences socioéconomiques de ces parcours rallongés pour les élèves. À défaut d'avoir complété une revue de littérature sur le sujet, le bon sens suggère que le parcours personnel et professionnel d'un jeune qui obtient son diplôme d'études secondaires à 16 ans diffère passablement de celui d'un adulte qui obtient une qualification à 30 ans.

Comme tous les Québécois, nous nous réjouissons des progrès du Québec en matière d'éducation ou autre. Tant mieux si les derniers chiffres de Statistique Canada donnent un portrait plus fidèle de la réalité québécoise. La prudence commande toutefois de bien mesurer la portée et la signification des chiffres, pour consacrer nos énergies aux améliorations réelles.



## **Réponse de Francis Vailles**

Nous partageons le même désir de nourrir le débat et je vous remercie donc pour vos commentaires pertinents. On pourrait faire mieux, je vous l'accorde, mais vos observations perpétuent, à mon avis, la fausse perception de médiocrité de notre système d'éducation.

La comparaison de systèmes fort différents exige bien des nuances. Contrairement au Québec, par exemple, les élèves ontariens n'ont pas à réussir un examen ministériel dans les cinq principales matières pour obtenir leur diplôme. La diplomation est laissée à la discrétion de chacune des 76 commissions scolaires, ce qui rend leurs données discutables. À cela, il faut ajouter la note de passage fixée à 50 % en Ontario, contre 60 % au Québec, ce dont j'ai déjà parlé.

Ces différences ne sont pas anodines. Quand l'Ontario vérifie les compétences de ses élèves en mathématiques au moyen d'un examen uniforme, elle obtient des résultats inquiétants. Par exemple, seulement 44 % des élèves anglophones ontariens inscrits en mathématiques appliquées en 9e année (3e secondaire) atteignent la norme attendue. Ceux inscrits en mathématiques théoriques font mieux, avec un taux de quelque 84 %.

Pendant ce temps, au Québec, le taux de réussite dans les trois programmes de maths à l'épreuve ministérielle de 4e secondaire varie entre 69 % et 91 % au public et entre 87 % et 98 % au privé, selon les plus récentes données.

Malgré tout, les élèves de l'Ontario sont bien plus nombreux à obtenir leur diplôme dans les délais, selon vos données (81,2 %), même si la réussite des maths est obligatoire pour le diplôme. N'est-ce pas curieux ?

Statistique Canada avertit justement qu'il faut être prudent dans la comparaison des taux de diplomation entre les provinces, car « les cheminements scolaires, les notes de passage, les exigences et les groupes d'élèves à l'étude varient d'une province à l'autre ».

Ne pas tenir compte de ces différences nous amène à dresser un portrait trop sombre de notre système d'éducation et nous incite à prendre des décisions mal avisées.

# Une autre grève climatique en mars

## Une coalition étudiante veut affirmer à nouveau l'urgence environnementale

**Agence QMI | Une nouvelle coalition étudiante lance un appel à la mobilisation prévue du 30 mars au 3 avril prochain pour réaffirmer l'urgence climatique.**

Regroupant des jeunes et étudiants du secondaire à l'université, la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES) réclame un Plan national d'urgence pour la justice climatique.

La Coalition interpelle aussi bien Ottawa, Québec que le monde municipal pour qu'un véritable plan d'urgence

soit mis en place, basé sur des principes comme le respect de la science et des savoirs autochtones ou l'adoption de cibles de réduction de GES pour atteindre la carboneutralité en 2030.

### SEMAINE DE LA TRANSITION

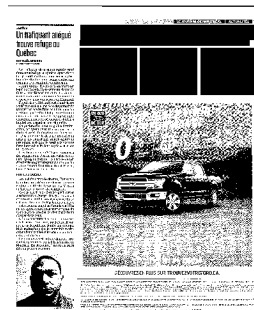
La CEVES organise ce qu'elle appelle une Semaine de la Transition, prévue à la fin mars et au cours de laquelle les controversés projets GNL Québec et Coastal GasLink Pipeline seront abordés.

Le point culminant de toutes les actions sera une grande manifestation qui se tien-

dra le vendredi 3 avril, comme ailleurs dans le monde.

La coalition déplore l'incapacité des gouvernements à se transformer et promet de rester mobilisée.

« La justice environnementale doit nous amener à changer profondément notre société dès maintenant, a soutenu Mika Pluviose, porte-parole de la CEVES au niveau secondaire. Rappelez-vous : nous étions quelque 150 000 personnes dans les rues du Québec le 15 mars 2019, puis plus de 500 000 le 27 septembre, et ce n'était que le début. »



## Projet de loi n° 40 sur les commissions scolaires

# 5 CHOSES QUE FRANÇOIS LEGAULT NE VOUS DIT PAS :

1. Seuls les élus scolaires disparaîtraient. Les commissions scolaires, qui deviendraient des centres de services scolaires, ne feraient que changer de nom. La bureaucratie, déjà très lourde, serait maintenue intégralement. Les gestionnaires des nouvelles commissions scolaires auraient plus de pouvoir et encore moins de comptes à rendre à la population.
2. Les élèves qui fréquentent les écoles publiques n'auraient pas accès à davantage de ressources ou de services. Le projet de loi ne prévoit pas que les sommes économisées par l'abolition des élections scolaires (un peu plus de 11 M\$ par année) soient réinjectées dans des services directs aux élèves. Comme la réforme Barrette en santé, la réforme Roberge en éducation ne fait que brasser des structures.
3. Seules quelques centaines de parents, voire quelques dizaines dans certains territoires, conserveraient le droit de voter pour choisir les personnes qui siègeraient en leur nom sur les conseils d'administration des nouveaux centres de services scolaires. Toutes les autres personnes électrices perdraient leur droit de vote.
4. L'expertise des enseignantes et enseignants ne serait pas reconnue ni respectée. Au contraire, des personnes qui n'ont pas mis les pieds dans une classe depuis longtemps, ou qui n'y ont jamais mis les pieds, pourraient imposer aux profs des approches pédagogiques, des outils d'évaluation ou des méthodes d'intervention qu'ils devraient utiliser auprès de leurs élèves.
5. La quasi-totalité des organisations et des groupes qui se sont présentés en commission parlementaire a dénoncé le projet de loi n° 40 et en a demandé soit le retrait ou la révision en profondeur. Seules les personnes représentant des cadres et des directions d'établissement sont en accord avec ce projet de loi, puisqu'elles verraient leur pouvoir s'accroître.

Le projet de loi n° 40, qui contient plus de 300 articles, réécrit la *Loi sur l'Instruction publique*.

**Pour les profs, comme pour beaucoup d'autres personnes, le projet de loi n° 40, c'est non !**



Pour plus d'information : [lafae.qc.ca/NON-PL40](http://lafae.qc.ca/NON-PL40)

 [lafae.qc.ca](http://lafae.qc.ca)



## Secteur public: les forums sont pour le bien des préposés, dit Dubé



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Christian Dubé a expliqué sa façon de voir les choses, maintenant que les syndicats qui représentent la plupart des salariés des secteurs public et parapublic ont décidé de s'abstenir de participer aux nouveaux forums de discussion qu'il veut mettre en place.

**(Montréal) Mieux rémunérer les préposés aux bénéficiaires et les enseignants passe par la nécessaire participation des syndicats aux forums de discussion... qu'ils ont décidé de boycotter. Les syndicats devraient reconsidérer leur prise de position, estime le président du Conseil du trésor, Christian Dubé.**

Publié le 04 février 2020 à 10h50 | Mis à jour à 12h36

**LIA LÉVESQUE**  
LA PRESSE CANADIENNE

Dans une entrevue à La Presse canadienne, le ministre responsable de l'Administration gouvernementale a expliqué sa façon de voir les choses, maintenant que les syndicats qui représentent la plupart des 550 000 salariés des secteurs public et parapublic ont décidé de s'abstenir de participer à ses nouveaux forums de discussion.

Ces trois forums portent sur la réussite éducative, la santé des salariés et l'accessibilité : soins pour la clientèle en hébergement de longue durée ou recevant des soins à domici

La FTQ, la FIQ, l'APTS, la CSQ et la CSN ont tour à tour annoncé qu'ils n'iront pas. Ils voient des tables parallèles, une distraction, alors que les problèmes sont connus et que les solutions doivent être discutées aux vraies tables de négociation, selon eux.

« C'est sûr qu'on dérange un peu ; on dérange les structures, la gouvernance des syndicats, les fédérations et ce qui se négociait, avant, aux tables sectorielles versus la table centrale. C'est sûr que cette approche-là, innovante, on en est conscient qu'au début, ça change nos habitudes. On ne fait pas ça pour être malcommode ; on fait ça parce qu'on veut trouver des solutions à des problèmes qui sont importants », lance le ministre Dubé.

Il prend ainsi les moyens pour mieux rémunérer les enseignants et les préposés aux bénéficiaires — ce que la population souhaite aussi, insiste-t-il.

Pour lui, des offres salariales « différenciées », donc plus importantes pour ces titres d'emploi, passent nécessairement par ces forums de discussion. Et il tient à la participation des syndicats à ces forums, parce qu'agir ainsi pourrait modifier le rangement des emplois. Il lui faut donc leur aval.

« Lorsque les gens, les préposés aux bénéficiaires — et je prends eux comme exemple — vont réaliser que pour aller chercher la rémunération supplémentaire, cette rémunération-là va se discuter dans les forums... Donc, si on veut bonifier l'offre qui est sur la table, à savoir le paiement forfaitaire et le 7 % sur 5 ans, pour aller chercher les montants supplémentaires, il va falloir que les syndicats s'assoient à la table », explique le ministre Dubé.

Le rangement des emplois découle de la relativité salariale. Lorsqu'un emploi est évalué selon ses exigences et caractéristiques, il se voit attribuer un rangement sur une échelle. Plus le rangement de l'emploi est élevé, plus le salaire est élevé. Ainsi, les préposés aux bénéficiaires ont un rangement 7. Leur donner des augmentations plus importantes bouleverserait l'équilibre dans le rangement des autres emplois, par effet de domino. Québec veut donc obtenir l'aval des syndicats lors des forums pour intervenir ainsi.

« Il faut avoir discuté ces choses-là avant, pour bien s'assurer qu'on va le faire dans le respect des lois, notamment avec la relativité salariale », précise le président du Conseil du trésor.

© La Presse (2018) Inc. Tous droits réservés.

# Quebec student coalition plans strike in bid to force action on climate change

KATHERINE WILTON

A new coalition of Quebec students is organizing a weeklong strike to press the federal, provincial and municipal governments to address climate change. The student strike will take place from March 30 to April 3. On April 3, Quebec students will join students around the world in a march for climate action.

The group, which represents high school, CÉGEP and university students across the province, says it can no longer be satisfied with signing petitions or holding demonstrations because governments aren't taking their demands seriously.

"If the government cannot inform the student population about the climate crisis, we owe it to ourselves to take charge of this education," said Tristan Pérez, a spokesperson for the Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES).

The CEVES plans to organize workshops and conferences during the strike to educate students and members of the public about the climate crisis and the need to reduce greenhouse gas emissions.

The students want the federal, provincial and municipal govern-

ments to implement "an emergency plan for climate justice." The plan should include a stop to "any project related to the exploration, extraction or transport of hydrocarbons," the students say. At the same time, workers in fossil fuel sectors must be retrained to work with renewable energies, they say.

About 34 per cent of Quebec's greenhouse gas emissions come from cars, SUVs and trucks, according to a study by the HEC.

High school student Anaïs Grousse said she's scared and stressed out by damage being done to the planet.

"For years, we have been told to change our behaviour, to recycle and compost, to consume less and to take the bus," she said.

"But year after year, there are devastating wildfires and floods around the world. As long as I have hope, I won't give up. If we all work together, we can make a difference."

Last week, Premier François Legault pledged that 2020 would be the year of the environment, saying his government plans to introduce several environmentally friendly initiatives in the new session of the legislature, which started Tuesday.

He kicked things off last week at a caucus retreat in the Laurentians by announcing an expansion of Quebec's bottle and can refund system.

But the student group dismissed Legault's promises, saying he can't embrace the environment if he supports the development of a liquid natural gas project in northern Quebec.

GNL-Québec intends to build a 750-kilometre natural-gas pipeline and processing plant in the Saguenay region. Legault says the project will lead to a reduction of greenhouse gas emissions and create thousands of jobs in the region.

Audréanne Desormeaux, a university student from Sherbrooke, said Legault refuses to accept that there is an urgent need to act on climate change.

"The climate crisis is not in some foreign country, but at our door, in our country right now," she said.

In Quebec City, Legault urged the group to show more patience.

"I would like to ask them to wait because I think they'll be pleased with what we will announce in the next few months," Legault told reporters.

"Because they will never have seen a government doing so much about public transit and (producing) a concrete plan to reach the (emission reduction) objectives of 2030."

*Philip Authier of the Montreal Gazette contributed to this report. kwilton@postmedia.com*



# Ouvrir une école... en Afrique

La D<sup>re</sup> Nadine Sauvé collabore depuis 2018 à un projet pour les enfants du village de Kpemale

**RENÉ-CHARLES QUIRION**

*rene-charles.quirion@latribune.qc.ca*

**SHERBROOKE — Développer une école francophone dans un pays anglophone d'Afrique, voilà le projet auquel une femme de Saint-Denis-de-Brompton apporte sa contribution.**

Nadine Sauvé mettra le cap sur le Ghana dès la fin de la semaine avec son conjoint Marc Brazeau pour aller constater l'avancement de ce projet d'école primaire qui compte 54 élèves à Kpemale, un petit village d'Afrique de l'Ouest.

« Un autre élève s'est ajouté lors des derniers jours », se réjouit Nadine Sauvé.

Kpemale est un village situé dans la brousse du Ghana où les gens pratiquent principalement une agriculture de subsistance.

C'est par l'entremise de Yaw Konlan, un villageois, que ce projet d'école primaire privée a vu le jour avec la participation de Nadine Sauvé.

« C'est un homme avec un très grand potentiel. Il veut aider les gens de son village à apprendre le français afin qu'ils puissent communiquer avec les gens des pays qui les entourent. L'anglais est la langue officielle du Ghana alors que tous les autres pays autour sont francophones. L'apprentissage du français ouvre des portes à l'emploi. Ça va devenir plus facile pour les villageois. C'est un gros plus

pour eux », croit Nadine Sauvé.

## UN ENVOL PRUDENT

Spécialiste en médecine interne au CIUSSS de l'Estrie-CHUS, D<sup>re</sup> Nadine Sauvé a entrepris d'accumuler de l'argent auprès de ses connaissances pour participer financièrement à ce projet.

« Ce qui est fantastique, c'est que les gens autour de moi ont embarqué dans le projet. L'objectif est que l'école s'autofinance », signale Nadine Sauvé.

Cette dernière soutient que sa priorité est de s'assurer de pouvoir payer le salaire des enseignants avant de procéder à une expansion trop rapide de l'école. Déjà sept enseignants, trois cuisinières et un surveillant travaillent à la réussite de ce projet d'école francophone au Ghana, qui a ouvert ses portes en février 2019.

« Pour l'instant, les enseignants acceptent d'être payés un peu moins cher le temps que l'école prenne son envol. L'idée demeure de compléter tous les niveaux du primaire avec la construction des classes de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année », soutient Nadine Sauvé.

Le projet d'école francophone a commencé à rayonner dans la ville voisine de Nakpanduri qui offre les cours de niveau secondaire.

« Ils ont même demandé d'envoyer leurs élèves à l'école de Kpemale les samedis pour qu'ils puissent apprendre le français. Yaw Konlan coordonne tout le projet. Il est très motivé », raconte Mme Sauvé.

Elle a aussi démarré une campagne de sociofinancement sur la plateforme Gofundme pour ce projet d'école francophone à Kpemale. Un montant de 16 245 \$ a été amassé jusqu'à maintenant depuis son lancement en janvier 2019.

« Je m'assure que 100 pour cent des dons sont consacrés à ce projet. J'assume même les frais administratifs de Gofundme. Étant donné que nous ne sommes pas un organisme de charité, nous ne pouvons pas remettre de reçu d'impôt », précise Nadine Sauvé.

## AVEC DES ÉCOLIERS DE JARDIN-DES-LACS

Cette dernière s'était rendue au Ghana pour la première fois en 1999 où elle y avait passé trois mois. Elle y est retournée à l'été 2018 avec ses quatre enfants et son conjoint. C'est à partir de ce moment que la collaboration pour l'école a germé.

« J'ai préparé des boîtes de vêtements, du matériel scolaire, des trousseaux de premiers soins ainsi que quelques tablettes et ordinateurs portables reconditionnés. Je veux aussi contribuer à la formation des enseignants et rencontrer les enfants et leurs parents qui fréquentent l'école. Il faut réfléchir avec eux aux problèmes de transport qui empêchent certains enfants de fréquenter l'école ainsi qu'à l'absentéisme lors de la saison des récoltes. Cependant, ça demeure leur projet. Je ne fais que les aider », assure Nadine Sauvé.

Cette dernière a le souci de per-



mettre aux enfants provenant de familles moins fortunées de fréquenter cette école privée.

« Il est possible d'aider directement des élèves, mais ces familles s'engagent en retour à ce que l'élève se rende en classe. »

Lors de la visite de Nadine Sauv  et Marc Brazeau, les  l ves

de l' cole francophone de Kpemale recevront des lettres d' l ves des classes de 2<sup>e</sup> ann e de Karine B langer, Annie Libert  et Genevi ve Rousseau de l' cole Jardin-des-Lacs de Saint-Denis-de-Brompton.

« Je trouvais cette notion d' change avec des enfants d'ici

tr s int ressante. J'ai aussi bien h te de voir l'impact du projet d' cole sur ce village », mentionne avec enthousiasme Nadine Sauv .

Il est possible de joindre la campagne de sociofinancement Gofundme par le titre « Une  cole francophone   Kpemale/Nakpan-duri, Ghana »





## › SÉCURITÉ ROUTIÈRE: LES POLICIERS PLUS PRÉSENTS DANS LES ZONES SCOLAIRES

Ne soyez pas surpris de voir les policiers de Granby multiplier les opérations dans les zones scolaires au cours des prochaines semaines. Dans le cadre de leur plan d'action en sécurité routière, le mois de février sera consacré à la prévention et à l'application de la loi dans les zones scolaires. Les policiers effectueront de la surveillance aux abords des écoles en réalisant notamment des opérations cinémomètre pour faire respecter la limite de vitesse fixée à 30 km/h. Ils veulent également s'assurer du respect des traverses pour piétons, des stationnements interdits et des zones d'arrêt interdites près des écoles. Les patrouilleurs suivront également les autobus scolaires pour s'assurer du respect des feux intermittents. C'est d'ailleurs en février que la Fédération des transporteurs par autobus organise sa campagne de prévention «M'as-tu vu?». **KARINE BLANCHARD** — PHOTO ALAIN DION



## L'ACADÉMIE KNOWLTON À LA JOURNÉE UNIS

# Elle dévoile son jardin secret

**PASCAL FAUCHER**

*pascal.faucher@lavoixdelest.ca*

Avec son Jardin secret qu'elle cultive depuis quatre ans, l'Académie Knowlton de Lac-Brome a fait parler d'elle à la dernière journée UNIS, à Montréal.

L'événement, qui met en vedette des initiatives jeunesse provenant de l'ensemble du Québec et destinées à la protection des droits, à celle de l'environnement, au développement durable et à la lutte à la pauvreté, a eu lieu lundi à Montréal.

Les quelque 2000 élèves réunis au Théâtre Saint-Denis ont pu entendre le discours d'un des fondateurs de l'organisme WE, qui chapeaute l'événement, de l'ex-première dame du Canada Margaret Trudeau, entre autres, mais aussi de Jacob Rumsby, un étudiant de 13 ans de l'école primaire de la rue Victoria.

« Tous les élèves adorent s'impliquer dans le compostage, l'ensemencement et la récolte des légumes colorés de notre jardin, a-t-il déclaré sur scène dans la langue de Shakespeare. Grâce à notre travail, notre jardin continue de nous rappeler qu'il est

important de savoir d'où proviennent nos aliments. »

« Maintenant, nous pouvons en produire assez pour fournir la cafétéria de l'école et nourrir notre communauté. Notre vision de la nourriture saine a beaucoup changé et nous voulons la partager avec d'autres et les encourager à faire, eux aussi, de meilleurs choix alimentaires. »

### DENRÉES

Depuis 2015, l'Académie Knowlton entretient un jardin dans sa cour arrière où divers légumes poussent en abondance. Les 240 élèves de l'école anglophone y participent. L'automne dernier, l'établissement de la commission scolaire Eastern Townships a redonné 300 livres de denrées à la population locale. C'est par leur implication dans ce projet que des élèves ont pu participer à la journée UNIS, un « mouvement global d'initiatives jeunesse ».

Basée à Toronto, WE a, depuis 24 ans, aidé des milliers de personnes à travers le monde en construisant des écoles et en facilitant l'accès à l'eau potable. Elle souhaite inspirer les leaders de demain.



45 FORMATIONS OFFERTES

# Portes ouvertes à Bel-Avenir et Qualitech

**TROIS-RIVIÈRES (BT)** — La Commission scolaire du Chemin-du-Roy ouvre les portes de ses centres de formation professionnelle Bel-Avenir et Qualitech.

L'activité se déroulera le 8 février, de 11 h à 16 h. À cette occasion, les visiteurs pourront se rendre également au pavillon de l'automobile,

à l'école d'alimentation et d'hôtellerie et à l'école nationale de l'horlogerie.

Les visiteurs pourront découvrir plus de 45 formations offertes dans ces deux pavillons et obtenir du même coup les informations concernant les préalables et les conditions d'admission.

Dans un contexte d'une rareté de main-d'œuvre omniprésente, cette activité permet de valoriser des métiers qui sont indispensables dans la société.

Plusieurs formations présentent d'ailleurs un taux de placement de 100 % et certaines débutent dès le mois d'août.



# Keeping tabs on Massey-Vanier keeping tabs

By Taylor McClure  
Special to The Record

**M**assey-Vanier High School (MVHS) is kicking their tab collecting campaign into high gear. This is the school's fifth year collecting tabs from the tops of cans, all in the name of a good cause.

The campaign involves collecting tabs to recycle for the aluminum. Any money the high school earns from the campaign is donated to the Shriners Hospital for children in Montreal.

The Shriners Hospital specializes in muscular and neuromuscular care and orthopedic care. Understanding the importance of the institution, MVHS is making an effort to expand the campaign.

The Shriners Hospital is one of the only places of its kind in Canada. "It's a private hospital but it is connected to the government health care system," said MVHS teacher Gail Klinck. She explained that while the government covers certain aspects of a patient's care, families still struggle to pay for things such as travel. "Whatever services that aren't covered by the government, Shriners pays for."

With this in mind, Massey started the tab collecting campaign to support this one-of-a-kind institution and they've continued ever since. "It doesn't cost anything to take a tab. It's a phenomenal place for kids."

While they have yet to officially start a can collecting campaign, there are recycling bins around the school and cans are brought in for money to be donated to Shriners.

There are some changes to the tab collecting campaign this year.

"We reached out to Richmond and Galt and invited them to help us collect," mentioned Klinck. "By the end of the month, we are hoping to ask all elementary schools so that this campaign becomes an ETSB thing instead of just a Massey thing."

MVHS is also taking part in a tab collecting challenge. "There is an elementary school in Cornwall doing the same thing as us and they challenged us to see who could get the most tabs. It's a French school in Cornwall against an English school in Quebec. We have 167,000 tabs so far and our goal is 700,000."

It won't be very difficult for them to reach their goal with the support that they are receiving from the local community and student participation in the campaign. "It's social action," added Klinck. "Everybody is included."

Just before Christmas, Massey received a surprise in the form of 28,000 tabs—that's about 18.5 pounds in just tabs from the top of cans.

"A teacher here, Marie-Claude Marcotte, her husband owns a specialized sausage shop in Granby and whenever there is a festival around the lake he has a kiosk."

Last fall, a man named Serge approached the kiosk and asked Marcotte and her husband for their cans. "She told him sure, I'll just take the tabs off first and he asked why," said Klinck. "She explained the whole thing and the benefits of it, and he said well, I can collect tabs!"

And so he did. "He delivered his first box of 28,100 tabs just before Christmas and he is still collecting for us now."

To thank Serge for his support, MVHS wanted to say a huge thank you



and dressed him in Vikings gear. “It’s just phenomenal for someone who has never heard of us to help out. We gave him a hoodie with his name on the sleeve and a hat. He is one of us now.”

If you want to participate in the Massey Vanier’s tab collecting campaign, it’s simple, according to Klinck. “You can give your tabs to any kid that is an ETSB student and they will give it to their teacher or someone in charge and it will be sent to Massey-Vanier.”

# La transition vers la maternelle, un enjeu familial



**ANDRÉE-ANNE FRÉCHETTE**  
afrechette@lanouvelle.net

**ACTUALITÉ. Une rentrée réussie à la maternelle participe au succès de l'intégralité du parcours scolaire d'un enfant. Puisque les parents jouent un rôle important dans cette transition, des outils et informations leur seront adressés sous la forme d'une infolettre.**

L'animation Passe-Partout existe déjà depuis une quarantaine d'années et pave le chemin vers la maternelle qui, sans être obligatoire, s'avère un incontournable. L'arrivée des classes de maternelle 4 ans s'ajoutant à l'offre, on a décidé, à la Commission scolaire des Bois-Francis (CSBF) de plancher davantage sur le passage du service de garde (ou de la maison) à l'école. Plusieurs actions déployées au fil des ans font leur œuvre, dont ceux de La passerelle (<https://bit.ly/36DF1cD>). Mais la fonction d'agente de transition qu'occupe Cynthia Houle constitue une nouveauté.

« Cynthia ne travaille pas uniquement pour la Commission scolaire, mais aussi avec les partenaires communautaires, les centres de la petite enfance, entre autres. Car la transition, c'est pour tous les enfants qui entrent à l'école », commence Karine Fleury, conseillère pédagogique. Le dialogue entre les différents acteurs de la vie de l'enfant permet de mieux connaître les futurs élèves et de poser les bons gestes personnalisés. En outre, il apparaît essentiel que tous les intervenants partagent le même langage. Faut-il savoir lacer ses souliers ? Écrire son nom ? « Dans les faits, pour pouvoir rentrer à la maternelle, tout ce que ça prend c'est d'avoir 5 ans avant le 30 septembre », précise M<sup>me</sup> Fleury. Détenir certaines connaissances peut certes faciliter les choses, mais pas autant que l'autonomie. Aller à la toilette seul, attendre son tour et nombre d'autres habilités sociales

deviennent des acquis fort utiles. Un enjeu qui grandit lorsqu'il s'agit de petits de 4 ans et qui exige une mobilisation parentale.

## L'APPORT PARENTAL

« Ce passage est déterminant, pas juste pour l'enfant, mais aussi pour la famille. Si la transition est vécue de façon sécurisante et se passe bien, elle va servir d'assise pour toutes les autres transitions que vivra la famille, comme celle de la maternelle à la première année, de la sixième vers le secondaire », observe M<sup>me</sup> Houle.

Lorsqu'on parle de transition, il y a bien entendu un aspect temporel à considérer. Idéalement, on conseille de s'y atteler plusieurs mois à l'avance. Voilà pourquoi l'équipe a créé une infolettre à l'intention des parents, qu'ils recevront, une fois par mois, dès l'inscription de leur enfant à la maternelle, soit presque un an avant leur premier jour d'école. « Elle va aborder des sphères du développement global, comme la lecture », exemplifie l'agente. On cible donc les domaines physique, moteur, social, affectif, cognitif et langagier. Concrètement, en fournissant quelques astuces, l'envoi numérique incitera les parents à intégrer dans leur quotidien des gestes bénéfiques à cette préparation. « Ça peut aussi rassurer le parent qui constatera qu'il fait déjà certaines choses. Le but c'est d'être rassurant au sujet de la rentrée. Et peut-être que ça va donner le goût de faire le petit pas de plus », pense Cynthia Houle. Car un parent confiant participe à l'optimisme de son enfant.

Si l'on reprend l'exemple de la toilette, l'autonomie comprend une série de détails comme savoir fermer sa porte, utiliser la bonne quantité de papier et tirer la chasse d'eau. Des savoirs qui constituent autant de sources de stress, lorsque non maîtrisés. La motricité fine fera également l'objet d'un billet, où l'on proposera des activités pour développer la force des mains. Toutes les suggestions consignées dans cet outil emprunteront un aspect ludique et l'on mettra en lumière leurs bienfaits pour la transition. Des

vidéos et liens utiles bonifieront les envois. « Il y a beaucoup de questionnements quand c'est notre premier enfant qui rentre à l'école, alors toutes les étapes seront expliquées. L'on y joint aussi des liens pour trouver toutes les informations pertinentes. »

## DÉCOUVRIR L'ÉCOLE

Pour se familiariser avec son établissement scolaire, l'animation Passe-Partout représente une voie sur mesure. Toutefois, d'autres activités peuvent aider à la découverte des lieux physiques, comme de choisir d'aller jouer dans le futur parc-école de son enfant plutôt que dans un autre. En fait, l'infolettre identifiera une série de gestes anodins qui mèneront positivement les tout-petits sur le chemin de l'école.

Sur le territoire de la CSBF, on dénombre actuellement sept classes de maternelle 4 ans, 36 groupes d'animation Passe-Partout et une soixantaine de groupe de maternelle 5 ans.

Le [csbf.qc.ca/4ans](https://csbf.qc.ca/4ans) expose plusieurs informations pratiques au sujet des services offerts aux petits de 4 et 5 ans. L'onglet « boîte à outils », déjà garni, diffusera bientôt certains contenus préparés par Cynthia Houle et Karine Fleury pour l'infolettre. Au gré des prochaines décisions ministérielles concernant la maternelle 4 ans, l'on y retrouvera également toutes les marches à suivre. Car les commissions scolaires vivent aussi une transition organisationnelle quant à l'ouverture des classes de maternelle 4 ans. Enfin, les parents peuvent en tout temps soumettre leurs questions à [l'info@csbf.qc.ca](mailto:info@csbf.qc.ca).



Commission scolaire des Bois-Francs

# Un premier colloque pour les 174 éducateurs

**CAROL ISABEL**  
cisabel@lanouvelle.net

**ÉDUCATION.** L'équipe des Services éducatifs de la Commission scolaire des Bois-Francs a organisé un premier colloque à l'attention des 174 éducatrices et éducateurs spécialisés de son organisation, lundi dernier, à l'école secondaire Sainte-Marie de Princeville.

Sous le thème « Ensemble pour faire une différence au quotidien », l'événement a proposé une foule d'ateliers sur des sujets aussi divers que la littérature jeunesse, la douance en milieu scolaire, l'attachement et bien d'autres.

Le colloque, qui se voulait une occasion de développement professionnel et un moment unique permettant d'échanger entre collègues, a notamment été marqué par la conférence du réputé psychologue Égide Royer qui a abordé les problèmes de comportement et d'anxiété chez les jeunes à l'école en s'inspirant de l'un de ses livres « La Petite encyclopédie de l'enseignement efficace ».

« Les enseignants ont une bonne formation sur la façon d'intervenir avec un jeune qui a des difficultés de lecture, d'écriture ou de mathématique au niveau des apprentissages, mais quand on touche aux comportements, c'est le pain et le beurre du quotidien de nos éducateurs spécialisés. »

S'il a parlé de la nécessité d'améliorer la formation initiale des éducateurs et éducatrices au

collégial et même dans les universités, M. Royer estime qu'ils sont en mesure actuellement de faire une différence importante au niveau de la réussite scolaire et qu'ils peuvent augmenter leur impact en s'inspirant de pratiques exemplaires qui ont déjà fait leurs preuves ailleurs.

« Pour nous, il était important de reconnaître le travail exceptionnel des éducateurs spécialisés à la CSBF et de leur offrir par la même occasion une formation ciblée à leur fonction. Les besoins sont nombreux et de plus en plus complexes dans les écoles », d'expliquer Karine Fleury, conseillère pédagogique, l'une des principales instigatrices du colloque avec sa collègue Élodie Lamontagne Pelletier.

M<sup>me</sup> Fleury a d'ailleurs souligné l'importance du rôle des éducateurs et éducatrices qui ont à travailler avec des enfants qui ont des besoins particuliers. « Ils peuvent être appelés à intervenir dans différentes situations, qu'il s'agisse d'un enfant aux prises avec un trouble du spectre de l'autisme, vivant avec une déficience intellectuelle ou qui est en difficulté grave de comportement par exemple. Les jeunes peuvent même aller se confier au niveau de leurs relations amoureuses ou de la consommation de drogues. Nos éducateurs spécialisés du préscolaire jusqu'à l'éducation aux adultes peuvent avoir un rôle différent, mais ils sont vraiment là pour les aider », a-t-elle conclu.





## Nouveau centre sportif : un projet majeur pour Saint-Antonin

La Municipalité de Saint-Antonin a franchi un pas de plus afin de démolir le centre sportif actuel, situé sur la rue Pelletier, pour en construire un neuf et ajouter un toit sur la patinoire.

● **ANDRÉANNE LABEL**

andreeanne@infodimanche.com

En décembre dernier, une résolution permettant de présenter un projet de nouveau centre sportif dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a été adoptée.

«On veut démolir le bâtiment actuel parce qu'il est désuet et ne répond plus aux normes. Ça coûte moins cher de mettre la pelle dedans (...) Ça fait environ un an qu'on se prépare pour cela, donc quand le programme d'aide financière est sorti en novembre, on était prêt à déposer notre projet», explique le maire de Saint-Antonin, Michel Nadeau.

La nouvelle construction est évaluée à environ 4 M\$ et le programme d'aide financière permettrait de diviser les coûts en trois tiers avec le gouvernement provincial, le fédéral et la municipalité. Le Comité du centre sportif est également prêt à mettre la main à la pâte pour aider

d'une manière importante à financer la partie municipale.

«C'est un projet et un investissement qui sont très majeurs pour Saint-Antonin. Le financement à 66% des deux paliers de gouvernement permet de réduire notre partie à payer, et tout le monde est gagnant», ajoute M. Nadeau.

Le mercredi 12 février à 19 h, le projet de construction du nouveau centre sportif sera présenté à la population au Centre Réjean-Malenfant de Saint-Antonin lors d'une réunion publique. Les détails du financement et les croquis seront dévoilés à ce moment.

### UN SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT

La construction d'un nouveau centre sportif dans cette municipalité s'inscrit en continuité avec les derniers investissements qui ont été réalisés pour les loisirs, notamment le remplacement des bandes de la patinoire et de la surface, l'inauguration des jeux d'eau, l'installation d'une nouvelle infrastructure pour le terrain de balle molle, et la présence des estrades Berger. Il s'agit d'un secteur qui fourmille d'activités, situé en plein cœur du village.

«On reçoit les enfants des écoles, les services de garde, on a les matchs intra-municipalités. Mercredi, on s'en va jouer à Saint-Arsène. Maintenant, ils ont un beau centre des loisirs. (...)

Il y a des belles chambres des joueurs, c'est vaste, grand et propre, au goût du jour. On se base un peu sur ça. C'est rendu à notre tour de faire ça», estime le directeur du service des loisirs de Saint-Antonin, Stéphane Bourassa.

Le Comité du centre sportif est le regroupement qui est derrière l'organisation de la Super démolition à Saint-Antonin depuis plusieurs années. Les revenus de cet événement sont régulièrement réinvestis dans les infrastructures sportives destinées aux jeunes de Saint-Antonin. Le prochain projet d'envergure pour le comité est la construction du nouveau centre sportif, et il est prêt à y contribuer financièrement. «En 2015, 57 000\$ ont été mis sur les bandes de la patinoire», donne en exemple M. Bourassa. L'équipe des loisirs s'est aussi inspirée des installations du centre des loisirs de Saint-Germain-de-Grantham et de sa patinoire couverte pour l'élaboration du projet.



## DOSSIER DES ENFANTS THIBAUT DE SAINT-ANTONIN

# La Cour d'appel donne raison à la Commission scolaire

La Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup aura finalement eu gain de cause dans le dossier de la famille Thibault-Tardif, dont les parents se sont battus afin que leur fille de Saint-Antonin ne soit pas forcée de poursuivre sa scolarisation dans une classe d'adaptation scolaire luperivoise. La Cour d'appel du Québec a récemment tranché en faveur des commissaires.

● MARC-ANTOINE PAQUIN

marc-antoine@infodimanche.com

Dans une décision unanime rendue le 21 janvier, les juges Louis Rochette, Jean Bouchard et Simon Ruel concluent que la décision du conseil des commissaires de la Commission scolaire d'intégrer la jeune fille à une classe ressource de Rivière-du-Loup était la bonne. Du même coup, le tribunal estime que le juge de première instance «a commis une erreur», il y a bientôt un an, en concluant que le processus décisionnel dudit conseil n'était pas suffisamment «motivé».

Rappelons que le 27 février, un juge de la Cour supérieure avait reproché au conseil des commissaires d'avoir écarté l'avis du protecteur de l'élève dans sa décision, au profit d'un document interne, le PSII, qu'il trouvait «non pertinent».

Le protecteur de l'élève concluait qu'envoyer le garçon de Josée Tardif et Stéphane Thibault en classe ressource était justifié considérant ses besoins, mais il estimait cependant que leur jeune fille pouvait continuer son année dans une classe régulière, puisqu'elle ne représentait aucune «contrainte excessive». Or, comme le clamait à l'époque la direction de la Commission scolaire, la Cour d'appel juge que le conseil des commissaires doit tenir en compte le rapport du protecteur de l'élève, mais qu'il n'a pas l'obligation de retenir l'ensemble de ses recommandations.

«Le conseil des commissaires n'est pas lié par

l'avis du protecteur de l'élève. Il jouit au contraire d'une discrétion étendue qui doit toutefois être exercée dans le meilleur intérêt de l'élève. Or, pour le conseil, la classe régulière ne répond pas adéquatement aux besoins de [la jeune fille], alors que la classe ressource est mieux adaptée à sa réalité et qu'elle s'y intègre bien», mentionne le tribunal dans son jugement de janvier 2020.

### DÉCISION SELON LES BESOINS

Lorsqu'elle avait demandé à la Cour d'appel l'autorisation d'en appeler du jugement prononcé en février 2019, la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup avait également martelé que la décision avait été prise selon les intérêts, les besoins et les capacités de l'enfant. Ce n'est pas parce qu'un élève ne représente pas une contrainte excessive dans une classe régulière qu'il ne bénéficiera pas davantage des services d'une classe adaptée, avait-on rappelé.

À cet égard, la Cour d'appel se penche aussi du côté de la Commission scolaire. «[...] il importe de rappeler en premier lieu que l'examen de toute décision d'une commission scolaire touchant un enfant handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage doit porter, cela va de soi, sur l'intérêt de ce dernier [...]

L'évaluation d'un élève handicapé ne vise donc pas à déterminer comment l'intégrer en classe régulière, mais à déterminer si cette intégration lui est bénéfique.»

Les juges de la Cour d'appel ajoutent qu'il est aussi inexact de soutenir que le conseil des commissaires, dans la décision d'intégrer l'enfant dans une classe ressource, a ignoré la situation prévalant dans son

école de quartier de Saint-Antonin. Au contraire, ils estiment cette décision «amplement motivée» par plusieurs éléments détaillés.

En bref, la Cour d'appel juge que «le processus décisionnel suivi par le conseil des commissaires est suffisamment justifié, transparent et intelligible». Évidemment, le couple Thibault-Tardif s'est dit déçu, mais pas nécessairement surpris de la décision de la Cour d'appel. «Ce qu'on réalise dans tout cela, c'est qu'il y a quelque chose, quelque part, qui n'est pas bien défini, qui n'est pas clair dans la loi ou les règlements [...] Il y a une confusion dans tout cela. Ce n'est pas normal, il faudra que ça change», a partagé le père des enfants, Stéphane Thibault.

Il croit toujours au bien-fondé de leur démarche juridique. «On a fait ça pour que les choses changent et on jugeait que nous devions faire notre part pour qu'il y ait un avancement de ce côté-là. Ça n'a pas été évident, pas facile, mais nous sommes passés tout près de réussir à garder nos enfants en classe régulière. Ce n'est pas terminé. C'était la partie juridique, mais il y a d'autres recours, il y a d'autres choses qu'on peut faire comme parents et nous n'avons pas l'intention de laisser tomber», a-t-il poursuivi.

De son côté, par voie de communiqué, la Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup souhaite maintenant tourner la page. «Après l'accomplissement de plusieurs mois de démarches administratives et judiciaires, la commission scolaire accueille ce jugement avec satisfaction et désire se concentrer maintenant sur sa mission première, soit d'offrir des services de qualité à l'ensemble des élèves de son territoire», a-t-on écrit.





CULTUREL

CRÉATION

Jean-Philippe Langlais // [jplanglais@lexismedia.ca](mailto:jplanglais@lexismedia.ca)

## Quand l'art contribue à la persévérance scolaire

### MURALES COLLECTIVES

**Passeurs de rêves et le Carrefour jeunesse-emploi de Rimouski-Neigette ont récemment initié un projet de murales collectives avec la complicité des artistes Caroline Jacques et Gervais Bergeron, dont l'objectif est de valoriser la persévérance scolaire.**

Le projet de murales collectives avait été réalisé par les élèves et les équipes-écoles du Grand-Défi et de la Formation métier semi-spécialisé de l'école secondaire Paul-Hubert, avant la période des Fêtes. L'équipe du Grand Défi s'est mobilisée avec la réalisation d'œuvres sur la thématique des

quatre éléments. Il s'agit de quatre grandes oeuvres de 48 pouces par 48 pouces au Grand-Défi et deux autres à l'école Paul-Hubert. La thématique choisie touche plusieurs aspects, dont les quatre âges de la vie, les points cardinaux et les saisons.

L'équipe du Grand-Défi a fait installer les quatre fresques dans le hall de ses nouveaux locaux situés dans l'enceinte du bâtiment des Sœurs du Saint-Rosaire. Quant aux œuvres réalisées à l'école Paul-Hubert, elles seront installées dans des classes.

La responsable du service Créneau persévérance scolaire du Carrefour jeunesse-emploi, Jéryka Boudreau Murphy, a accompagné les jeunes de 15 à 19 ans au

cours de ce projet initié dans le cadre la démarche Passeurs de rêves. Mis sur pied par Culture pour tous, ce programme donne la chance à des élèves de participer à différents ateliers de groupes et de réaliser des projets porteurs en compagnie d'artistes professionnels pendant les heures de cours. Le programme prévoit aussi un volet individuel en parascolaire.



Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec

## « A bout de souffle, les enseignants exigent du changement »

**De passage dans la région dans la semaine du 20 janvier, la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec, Josée Scalabrini, en a profité pour aller à la rencontre des enseignants. En période de négociation auprès du gouvernement, elle voulait s'assurer de cerner convenablement leurs besoins afin de bien les représenter.**

Éric Martin

Dans un premier temps, Josée Scalabrini déplore le fait que l'expertise des enseignants ne soit pas considérée à sa juste valeur lorsque le gouvernement prend des décisions en matière d'enseignement comme c'est le cas présentement avec l'adoption éventuelle de la loi

40 qui comporte beaucoup plus que la suppression des commissions scolaires au Québec.

« On veut uniformiser l'enseignement. Dans le contexte actuel, ce n'est pas réaliste ni souhaitable. Les élèves n'ont pas tous la même capacité d'apprentissage. Quand nous ne leur donnons pas les services appropriés, nous ne leur venons pas en aide convenablement. Les enseignants ont un rôle important à jouer. Ce sont eux qui côtoient directement les élèves sur une base quotidienne », souligne-t-elle.

### Une plus grande valorisation de la profession

La présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement du Québec

considère qu'il est essentiel de redonner ses lettres de noblesse au métier d'enseignant. « Les enseignants sont là pour enseigner. Ils n'ont pas à travailler en fonction de statistiques. Ils sont là avant tout pour les élèves », tient-elle à préciser. « Ils ne sont en rien de simples exécutants. On doit tenir compte réellement de leurs besoins. On doit véritablement les écouter. »

Dans un tel cadre, le slogan de la présente campagne de négociation en cours, *Il faut que ça change maintenant*, revêt alors toute sa pertinence. « L'expertise des enseignants se doit d'être prise en considération. Le gouvernement se doit de les consulter lorsqu'il souhaite apporter des changements dans le réseau de l'éducation au Québec. Il ne le fait pas et c'est malheu-

reux », conteste-t-elle.

Parmi les revendications, on retrouve l'augmentation du salaire offert aux enseignants. De récentes données sont venues démontrer qu'ils sont les moins bien payés dans l'ensemble du Canada. Pour ce faire, une majoration salariale de 8 % est demandée pour récupérer ce retard. « On a longtemps tenu le système de l'éducation à bout de bras. Là, il est temps d'obtenir une meilleure reconnaissance et que notre expertise soit prise en considération », déclare Mme Scalabrini.



# Le Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle en anglais

**La Commission scolaire anglophone Eastern Shores School Board a l'intention d'offrir de la formation sur mesure dans son Centre d'éducation des adultes et formation professionnelle Northern Lights à Sept-Îles. « La seule exigence est d'avoir une connaissance suffisante de l'anglais pour suivre les cours dans cette langue », explique Chantal Pitt, coordonnatrice de l'établissement.**

**Pierre Turbis**

Pour l'instant, il n'existe aucun programme défini de formation sur mesure pour les adultes, mais si tout fonctionne comme souhaité, l'établissement devrait offrir dès juin prochain des cours de soutien informatique, une formation de 1800 heures au total réparties sur deux ans.

Ces formations seront proposées dans chacun des centres de formation de la commis-

sion scolaire, répartis sur l'ensemble du territoire couvrant la Côte-Nord, la Gaspésie-Bas Saint-Laurent, les Îles-de-la-Madeleine et la Baie-des-Chaleurs.

Sur la Côte-Nord, il y a des écoles à Natashquan, Tadoussac, Sept-Îles et Fermont. « Pour le moment, on n'y donne qu'une formation régulière, mais la formation sur mesure, répondant aux besoins de la population et des entreprises, devrait s'ajouter bientôt », explique Mme Pitt.

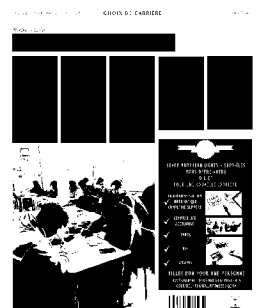
Le petit centre, le micro-centre comme l'appelle Chantal Pitt, ne compte qu'une vingtaine d'étudiants qui reçoivent un enseignement personnalisé donné par un personnel restreint, mais extrêmement dévoué.

« On offre des formations pour le soutien en établissement et à domicile, en collaboration avec le CISSS de la Côte-Nord et Emploi-

Québec, afin de pouvoir offrir les services en anglais dans les centres de santé et dispensaires sur la Basse-Côte-Nord.

Selon les objectifs poursuivis, le centre d'éducation espère ajouter 15 élèves en soutien informatique aux 20 déjà inscrits à la programmation régulière. Le programme de deux ans s'ajoutera à celui sur la comptabilité déjà donné. Avec les cours déjà donnés, il y aura une formation en choix de carrière et en éducation physique, pour lequel on utilisera le gymnase de l'école Fleming, des visites d'usines ou encore d'installations des Forces armées.

« Nous offrons également un lieu de rencontre des plus intéressants entre les blancs et les autochtones inscrits aux cours. Nous visons à donner le goût d'apprendre à des étudiants âgés entre 16 et 28 ans. Venez nous rencontrer », conclut Mme Pitt.



## ÉDUCATION SCIENTIFIQUE

PAR NICOLAS FAUTEUX

# LE VÉHICUBE UN VAISSEAU SPATIAL POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Les écoles primaires recevront au cours des prochains mois la visite d'un véhicule spatial... enfin presque! Il est question ici du Véhicube, un autobus modifié en deux sections ludiques et créé sur le thème de l'exploration spatiale par Le Grand défi Pierre Lavoie et l'Agence spatiale canadienne. Comme l'a souligné l'astronaute David Saint-Jacques au lancement de cet engin pédagogique interstellaire: «Ton corps, c'est ton meilleur ami. C'est l'outil pour aller où tu veux dans la vie, y compris dans l'espace.» Alors, passagers du Véhicube, préparez-vous pour le décollage. 5, 4, 3, 2, 1...

Deux modules,  
deux thèmes



La kinésiologue Natalie Alméras, qui a travaillé de près au développement du Véhicube, nous explique en quoi consiste celui-ci. «Ce sont deux modules différents construits avec un décor sur le thème du voyage dans l'espace. Le premier, la Capsule de ravitaillement, concerne l'alimentation et, à travers des jeux interactifs de différents niveaux, les enfants doivent déterminer les meilleurs choix à faire pour se nourrir tant sur le plan de l'hydratation que sur celui de la nutrition. Évidemment, ce n'est pas du tout moralisateur et ils s'amuse, mais ça les aide à mieux comprendre les possibilités qui s'offrent à eux, peu importe le milieu dont ils proviennent. Les profs et les parents aussi y apprennent beaucoup de choses.»

Quant au second module, le Module d'entraînement, consacré à la mise en forme, il consiste en une série de 26 bicyclettes stationnaires reliées à un environnement interactif très «science-fiction». Dans le contexte de l'exploration spatiale, les jeunes sont toujours étonnés d'apprendre les défis physiques auxquels font face les astronautes à cause de la détérioration musculaire due à l'apesanteur. Comme David Saint-Jacques, qui est aussi médecin et père de famille, l'expliquait, «Dans l'espace, il faut faire deux heures d'exercice physique par jour pour rester en forme.» Un excellent

exemple de l'importance de bouger, même quand il y a de la gravité.

Cela dit, le but ultime de cette expérience est, vous l'aurez deviné, de faire réaliser aux enfants que, tout comme un vaisseau spatial, leur corps représente leur unique moyen de transport, qui les accompagnera toute leur vie et leur permettra d'atteindre leurs rêves — même si ceux-ci sont dans l'espace.

### **La réaction?**

Selon Natalie Alméras, le concept est un succès. «Les enfants sont émerveillés par le Véhicube, avec son ambiance de vaisseau spatial. Ils peuvent aussi voir différents objets sur le thème de l'espace, comme des photos et des vêtements d'astronaute que nous a donnés David Saint-Jacques. En plus, comme le nouveau Véhicube est plus spacieux que les quatre versions précédentes, on peut y accueillir jusqu'à deux classes en même temps, soit 52 enfants. Cette

année, notre but est de visiter 125 écoles. Nous devrions donc pouvoir rejoindre plus de 30 000 jeunes, ce qui est quand même intéressant pour la promotion de saines habitudes de vie.»

Et pour ceux qui se demandent pourquoi l'équipe du Grand défi Pierre Lavoie a choisi l'Agence spatiale canadienne — et le thème de l'espace — pour ce projet, M<sup>me</sup> Alméras répond: «On cherchait une façon différente de parler de nutrition et d'exercice, et l'espace s'est imposé. D'abord, c'est un thème original qui fait rêver

les jeunes et qui nous offrait une bonne façon de montrer l'importance de bouger tous les jours. En plus, il faut savoir que l'Agence spatiale canadienne se précoc-

cupe beaucoup de santé physique — qui est un de leurs grands enjeux. On a eu des échanges très positifs et ça s’est vite avéré que notre alliance était très naturelle.»

Nous laisserons le mot de la fin à Pierre Lavoie lui-même.

«Nous essayons de repousser les limites technologiques et pédagogiques. L’objectif: intéresser les jeunes et les amener à réaliser combien il est essentiel d’être actif et de bien s’alimenter. Je suis persuadé que ce nouveau Véhicube nous aidera à livrer notre message de façon encore plus ludique.»